



BILAN

DU CONTRAT QUADRIENNAL 2002 -2005

Préambule

La « Naissance » du Contrat Quadriennal

Le Contrat Quadriennal (CQ) 2002-2005 de l'Université des Antilles et de la Guyane (U.A.G.) repose sur 6 axes principaux:

1. Poursuivre la rénovation de son mode gouvernement,
2. Organiser une offre de formation cohérente et attractive,
3. Mobiliser ses compétences et ses ressources internes,
4. Accompagner les étudiants dans leur vie quotidienne,
5. Conforter la politique de Recherche,
6. Devenir une université au label international reconnu.

Il a été signé le 19 septembre 2002, et force est de constater au terme de sa dernière année de programmes que s'il est réaliste d'affirmer que beaucoup reste à faire, il est aussi possible de démontrer que bien des objectifs ont été atteints.

Les débuts du Contrat Quadriennal

Il est important de souligner que le CQ a démarré dans un contexte particulièrement difficile pendant lequel, l'Université a été en proie à de nombreuses perturbations qui ont entravé son fonctionnement :

- Des mouvements de grève des personnels pour dénoncer la précarité des situations de travail ont duré de novembre 2001 à janvier 2002 dans un premier temps puis ont recommencé de novembre 2002 jusqu'en mars 2003.

- Un changement d'agent comptable s'est opéré le 2 mai 2002, – [après une période d'intérim de 4 mois de janvier 2002 à avril 2002] – pour pourvoir le poste devenu vacant suite au décès du comptable prédécesseur survenu fin décembre 2001, et dès la fin de l'exercice 2002, l'agent comptable en poste mettait en lumière « l'état de cessation de paiement » dans lequel se trouvait l'université.

L'année 2005 a aussi été marquée par un changement d'agent comptable qui s'est opéré le 5 janvier 2005.

- Le poste de Secrétaire Général est resté vacant d'août 2003 à janvier 2004 et celui de Secrétaire Général Adjoint est demeuré vacant toute l'année 2003.

- De novembre 2002 à juin 2003, le conseil d'administration n'a pu se réunir faute de représentation du collège étudiant.

- La mission de l'Inspection Générale qui s'est déroulée de janvier à mars 2003 a mobilisé une grande partie des services de l'Administration Générale.

Ces situations lourdes ont entraîné un retard conséquent dans le démarrage des services chargés de la mise en œuvre des programmes.

Il est nécessaire de rappeler que le budget de l'exercice 2003 a été arrêté par monsieur le Recteur de l'Académie de la Guadeloupe , Chancelier des Universités qui a suivi pour cela les recommandations de l'IGAENR.

C'était un budget de rigueur.

C'est dans ces conditions, en juin 2003, que le contrat a véritablement commencé à être exécuté. La reprise normale des activités s'est enclenchée en novembre 2003, ce qui représente près de deux années de retard par rapport à la date de rentrée en vigueur soit le 1^{er} janvier 2002.

Ce démarrage tardif, ajouté au fait qu'à la date de la rédaction du bilan, l'exécution du Contrat Quadriennal n'est pas achevée, [7 mois restent à courir], entraîne comme conséquence que ce bilan, qui complète les fiches télématiques adressées les 20 décembre 2004 et 28 février 2005, portera sur une période d'exécution restreinte, pendant laquelle les objectifs ont été diversement réalisés tant par leur temps de mise en œuvre et l'ampleur de leur exécution qu'au regard des prises en charge financières.

La réalisation des objectifs du contrat quadriennal 2002- 2005

1/ La rénovation du mode de Gouvernement

Il est important de rappeler que la volonté de rénover le mode de gouvernement de l'UAG s'appuie sur les réflexions issues des débats sur la « refondation » de l'Université et que sur ces bases, trois principes guidaient la nouvelle gouvernance souhaitée : l'unité de l'établissement dans une « tri polarité » affirmée, une certaine autonomie des pôles, la représentation égalitaire de chacun des pôles au sein du Conseil d'Administration qui est l'organe décisionnel.

Le troisième principe a été adopté le 18 janvier dernier, et depuis, chaque pôle compte 20 représentants au Conseil d'Administration.

Les deux autres principes sont mis en oeuvre à travers les 4 objectifs de l'axe de la rénovation du mode de gouvernement que comportait le Contrat Quadriennal 2002-2005 :

1.1 Construire l'université tripolaire, c'est à dire offrir aux étudiants des cursus complets par la délocalisation des cycles de formation.

L'implantation de l'Université sur les 3 Départements Français d'Amérique (Guadeloupe, Guyane, Martinique) lui confère une assise originale, mais surtout complexe et délicate à appréhender dans l'optique d'un développement équilibré.

L'Université a œuvré tout au long de ce contrat pour faciliter la mobilité des étudiants entre ses différents sites et transformer ainsi cette « inter-territorialité » en atout.

La mobilité des étudiants entre 2002 –2003 et 2004-2005

Années (N)	Effectif Total (N)	Réinscrits N+1		Réinscrits N +2	
		Sans Chgt	Avec Chgt	Sans Chgt	Avec Chgt
2002-2003	11399	5733	538 dont 45,9 % inter pôle	3456	558 dont 42,11% inter pôle
2003-2004	11769	5887	504 dont 38,9 % inter pôle		

Sans Chgt : sans changement de composante

Avec Chgt : avec changement de composante intra ou inter pôle.

Le nombre de « passeport mobilité » délivré reste toutefois faible :

MOIS/ ANNEES	GLPE MQUE	GLPE GyNE	MQUE GyNE	MQUE GLPE	GyNE GLPE	GyNE MQUE	TOTAL
2003-2004 juin à Août 04	21	4		11		-	36
2004-2005 janv. à avril 05	23	10	1	23	12	-	69
TOTAL GENERAL	44	14	1	34	12	-	105

L'application systématique de critères objectifs tels que – [le nombre d'étudiants, le taux d'encadrement pédagogique, la capacité d'accueil des infrastructures] – a conduit à l'optimisation des mesures de délocalisation et conforté l'établissement dans sa volonté de rationaliser ses choix.

Pour les disciplines littéraires :

- le Département Pluridisciplinaire de Lettres et Sciences Humaines (DPLSH) a été créé officiellement en janvier 2005, on y enseigne les DEUG d'histoire et de lettres modernes, la licence professionnelle Développement et Protection du Patrimoine.

Pour les disciplines scientifiques :

- Le DEUG MIAS est dispensé au Département Scientifique Inter-facultés (DSI) en Martinique, le licence de mathématiques, ainsi que la licence de mathématiques et la licence professionnelle d'informatique répartie.

C'est aussi dans ce cadre que l'Institut d'Enseignement Supérieur (IESG) en Guyane s'est vu reconnaître l'autonomie pédagogique par les conseils pour les formations dont il n'avait pas l'habilitation, après avoir satisfait aux critères précédemment évoqués.

Ainsi sur le plan de l'organisation administrative des avancées significatives ont été réalisées comme on le verra plus loin.

Toutefois, l'Université continue à jouer un rôle social et d'acteur du développement économique de ses territoires d'implantation, rôle atypique qui n'est pas aussi prégnant dans un autre établissement français.

Le taux de boursier est passé de 34% en 1998-1999 à 40% en 2002-2003 et s'est maintenu à 40 % en 2004- 2005.

Tableau des boursiers pour l'année 2004

Année	Composantes	Nbre de boursiers	Effectif composante	%
2004	UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	655	1478	44%
2004	UFR DES SCIENCES JUR. ET ECO. (971)	893	1747	51%
2004	ANTENNE LETTRES DE GUADELOUPE	109	408	27%
2004	FACULTE DE MEDECINE - GUADELOUPE	282	1242	23%
2004	UFR DES STAPS GUADELOUPE	218	481	45%
2004	SERVICE DE FORMATION CONTINUE (971)	0	382	0%
2004	ANTENNE IUT KOUROU	65	96	68%
2004	INSTITUT UNIV. PROF. GENIE MATH et INFO	16	46	35%
2004	UFR DE DROIT ET D ECONOMIE - MARTINIQUE	603	1458	41%
2004	ANTENNE UFR SCIENCES (972)	128	323	40%
2004	UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES Mque	1260	2794	45%
2004	ANTENNE DE MEDECINE MARTINIQUE	19	143	13%
2004	IPAG MARTINIQUE	10	83	12%
2004	INSTITUT D ETUDES JUDICIAIRES (972)	0	49	0%
2004	IUT - GESTION LOGISTIQUE et TRANSPORT	38	69	55%
2004	INSTITUT D 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (973)	475	1125	42%
2004	IUT DE KOUROU	37	67	55%
Total		4808	11991	40 %

1.2 Le renforcement de la structure de direction par le renouveau de l'Administration Générale et à travers les missions des CUR :

- le renouveau de l'Administration Générale

L'Administration Générale de l'UAG est sans conteste un secteur qui a connu des progressions marquantes.

Depuis 2004, l'UAG par la mise en œuvre d'actions ciblées en direction des chefs de service s'est dirigée vers un mode de management où se développe l'unité de la pratique administrative tout en intégrant des stratégies spécifiques au regard des particularités de chacun de ses pôles.

Ces actions font aussi écho au constat dressé par la mission de l'IGAENR qui a visité l'Université en décembre 2002, janvier et mai 2003 et qui soulignait la nécessité de réorganiser l'action administrative autour de projets de service au service du développement général de l'université.

Ainsi, au travers d'un séminaire sur le management de deux jours de formation sur les techniques d'entretien professionnel, de réunions régulières (une par mois) des chefs de

services (la technique de la visioconférence qui facilite la rencontre des 3 pôles à moindre coût est privilégiée), les méthodes de travail ont été revisitées.

Aujourd'hui, chaque chef de service de l'Administration Générale (tous les postes de chefs de service sont actuellement pourvus) dispose d'une lettre de mission sur laquelle il s'appuie pour organiser son service. (*annexes N°1*)

La mise en place du dispositif d'évaluation des personnels offre à chaque agent l'occasion de se repositionner dans son cadre de travail sur la base de fiches d'occupation de postes, d'objectifs précisés, et de formations qui sont élaborées au sein des services sous l'autorité du Secrétariat Général.

Les réunions des chefs de service contribuent, du fait des confrontations d'idées, à un meilleur partage de l'information, et favorisent l'élimination des comportements et attitudes qui freinent le traitement des situations.

La création de micro structures « les cellules » composées de personnels issus des 3 pôles et aux compétences identifiées, contribue au maillage nécessaire à la communication et la diffusion de la stratégie pour renforcer la présence de l'Administration Générale dans les pôles. La cellule d'appui au dispositif évaluation des personnels, et la cellule marchés publics par les travaux transversaux qui leurs sont confiés, principalement la création d'outils d'harmonisation des procédures et l'assistance à la mise en œuvre des réglementations, témoignent de cette nouvelle pratique.

- **les missions des CUR**

Sur chaque pôle, les compétences organisationnelles et administratives des Conseils Universitaires Régionaux (CUR) ont été confortées par la prise en charge effective de l'animation des pôles et la gestion de proximité des différents dossiers transversaux. Comme prévu au contrat, l'accueil des étudiants et la maintenance immobilière ont été déconcentrés en priorité.

La feuille de route en 4 étapes, établie pour étendre ces mesures de déconcentration a été diversement observée :

- Une chargée de mission à la décentralisation a été nommée et a remis son rapport.
- Les projets de service, attendus après la concertation envisagée entre les services, n'ont pas vu le jour de façon formelle. Ils seront produits en fin de contrat quadriennal au moins dans les services qui mettront en pratique les enseignements tirés du stage de méthodologie auquel participent 5 chefs de service de l'Administration Générale.
- Les opérations de déconcentration envisagées dans le cadre d'une politique de proximité mise en œuvre par les CUR ont été réalisées pour la plupart. Ainsi au sein des CUR sont désormais déconcentrés : la gestion des congés, la gestion des personnels contractuels, l'organisation des élections professionnelles, les mandatements.
- Les Adjoints au Secrétaire Général, Responsables Administratifs des CUR sont les relais confirmés de l'Administration Générale sur les pôles. Comme les autres chefs de services ils ont vu leurs champs de compétences précisés dans leurs lettres de missions. (*cf. annexes N°1*)

Il faut noter que la « double casquette » de ces personnels, adjoints au Secrétaire Général et Responsables Administratifs des CUR rend quelques fois difficile, l'identification du cadre de leurs actions.

Le développement des liaisons fonctionnelles entre les CUR, et les autres services trouve ainsi un autre cadre d'expression issu d'un large consensus, toutefois, la redéfinition des missions et des postes au niveau des autres services qui devaient accompagner ces mesures de restructuration n'a pas été clairement affichée. Une photographie plus nette de la répartition des tâches entre les services de l'université sera achevée à l'issue de la campagne

d'établissement des fiches d'occupation de postes qui se déroule actuellement sur chaque pôle. Les renseignements fournis par cet inventaire permettront par la même de vérifier si les mesures de déconcentration ont conduit à des progrès notables, en terme d'efficience c'est-à-dire si elles ont permis de rassembler les forces ou au contraire ont entraîné leur émiettement. Ils permettront aussi de bâtir plus finement le plan de restructuration qui sera poursuivi au cours du contrat prochain.

1.3 Le pôle Guyanais : un pôle de partenariat novateur

Les travaux qui ont conduit à la création du Groupement d'Intérêt Public dénommé « Pôle Universitaire Guyanais » (le PUG) sont achevés. Depuis, le Directeur du GIP est nommé, et le Président du Conseil d'Administration est élu.

L'université s'est inscrite pleinement dans ce projet ambitieux qui contribuera à l'essor de son pôle Guyanais à la fois sur le plan du développement de la formation supérieure, et sur le plan de la recherche adaptée aux nombreuses spécificités locales, grâce à une collaboration appuyée avec les organismes de recherche.

L'un des premiers effets de cet axe de développement, est sa prise en compte dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région. La construction du bâtiment devant abriter l'IUFM a commencé ainsi que les études pour les bâtiments de l'IESG.

1.4 L'adaptation de l'organisation fonctionnelle et la définition des outils de pilotage

Il s'agissait de réorganiser la représentation des services dans l'intérêt des étudiants, de refondre les missions en simplifiant les circuits de décision, et en mutualisant les moyens. Le préalable pour atteindre cet objectif consistait à analyser les compétences disponibles et à anticiper l'évolution des métiers.

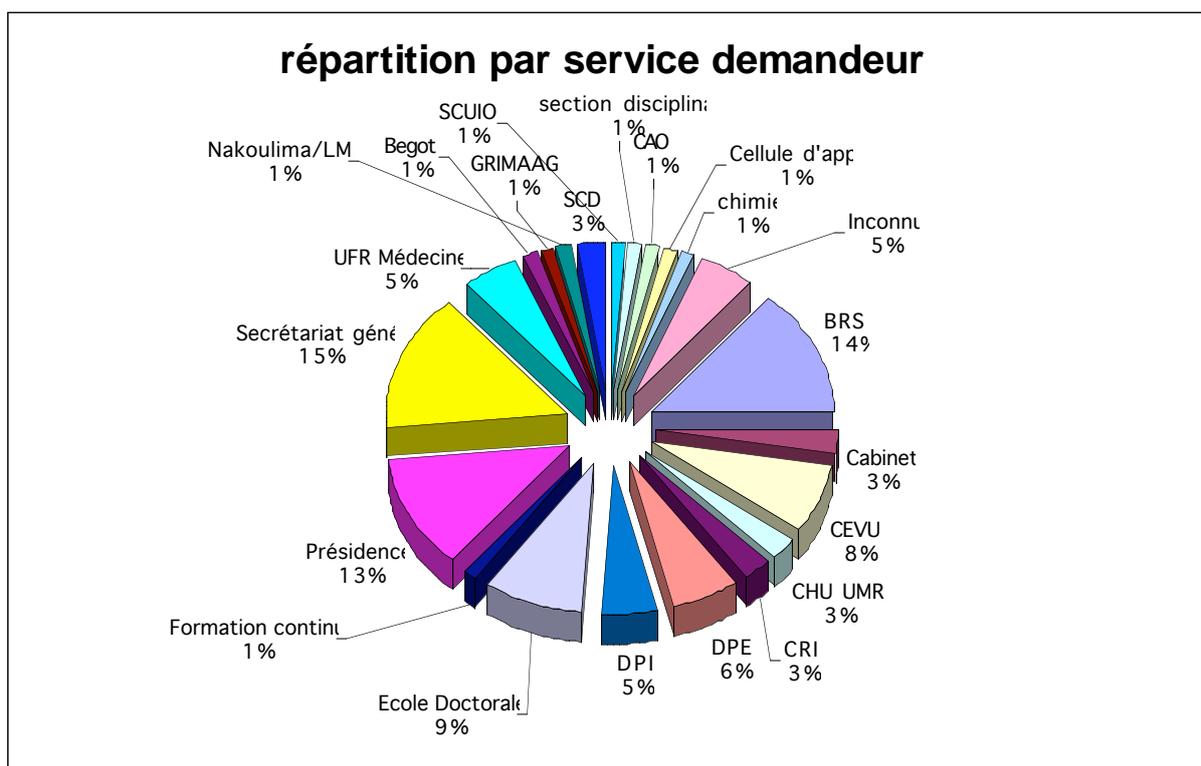
Les difficultés rencontrées par l'université ont retardé la réalisation de cet objectif.

A la faveur de la mise en œuvre du dispositif d'évaluation des personnels, depuis février 2004, l'université a entrepris l'inventaire de ses compétences disponibles et s'inscrit ainsi dans la voie envisagée pour référencer ses compétences et ses métiers. De même, le pilotage de l'activité au moyen d'indicateurs de gestion, s'est révélé une priorité absolue pour poursuivre de façon plus affinée les mesures de rationalisation budgétaire commencées sous le précédent contrat. – [Les budgets des années 2004 et 2005 ont maintenu l'effort de rigueur du budget 2003, en précisant par des lettres de cadrages (*Cf.annexe N°2*) validées par le Conseil d'Administration, les grandes orientations. Aujourd'hui les comptes financiers sont votés dans les délais réglementaires contrairement à ceux de 2001 et 2002 qui avaient été votés en 2003. Le compte financier 2003 a été voté en juin 2004, et celui de 2004 en Mars 2005.]

La commission des moyens – [commission recomposée en véritable émanation du Conseil d'Administration] – créée à cet effet a favorisé des choix éclairés par la qualité de ses travaux.

Exemple : la maîtrise des surcoûts de fonctionnement par le regroupement des séances des Conseils, et l'utilisation de la Vision Conférence pour les réunions des commissions.

Utilisation de la Visio conférence en 2004



Les visioconférences passent par une ligne téléphonique spécialisée. Cette ligne, mise en place par France Télécoms génère un coût mensuel d'abonnement et des frais d'utilisation de ligne calculés sur le débit utilisé (en général de 30 images/seconde). Ce coût bien que relativement élevé **165€ HT** par heure et par connexion ce qui revient à **2640,00€ HT** pour une visio conférence de 8 heures entre les 3 pôles, doit être mis en rapport avec celui d'une séance de conseil d'une journée par exemple.

Estimation du coût d'une séance de CA en Guadeloupe :

			billet	hotel	repas	
CA membres	972	20	246	0	22	5360
CA membres	973	20	730	57	22	17320
CA membres	971	20	0	0	22	440
Faux frais (BUS+Taxi+Pause Café)			380			23 500,00 €

Estimation du coût d'un élu pendant les conseils en présentiel en Guadeloupe

		1 jour	3 jours	2 jours	3 jours	2 jours
tarif		N	A	B	C	D
		1 Conseil	CA/CEVU/CS	CA/CEVU	CA/CS	CEVU/CS
Coût/élu Conseils 971	1 élu 973	866,00 €	1 024,00 €	945,00 €	1 002,00 €	
	1 élu 972	268,00 €	426,00 €	347,00 €		
	1 élu 971	22,00 €	66,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €

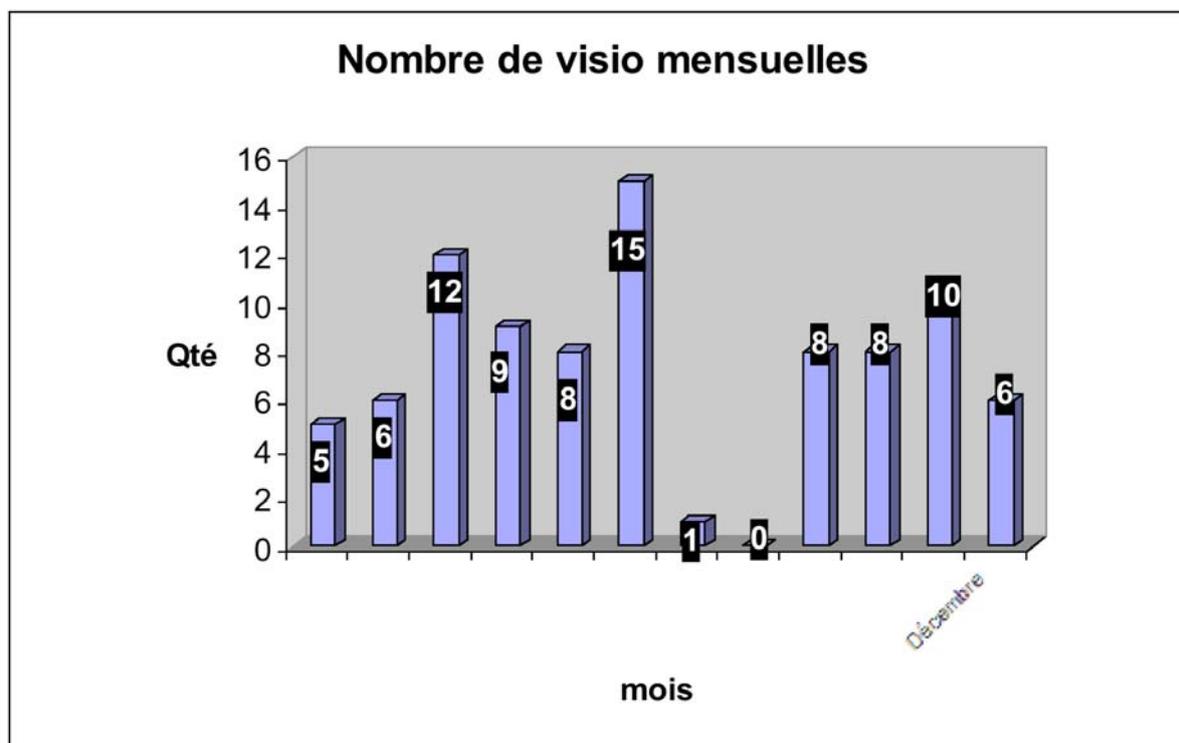
Depuis le début de l'année 2004, le site de Martinique passe par Internet et est donc « gratuit ». La Guadeloupe a réalisé ces transformations en début 2005 et la Guyane sera conforme aux deux autres pôles fin 2005.

Du 1^{er} janvier 2004 au 31 Décembre, **88 visioconférences** ont été demandées par les services sur le site de Guadeloupe. 85 visio ont été réalisées pour un total horaire d'environ 180 heures. Par comparaison avec l'année de référence 2002 (l'année de mise en service de cet équipement), au cours de laquelle 17 visios ont été réalisées, **L'augmentation constatée est de plus de 200%**. Si l'on excepte le mois de juillet (une visio) et les 3 non réalisées, plus de **8 visios par mois ont été réalisées et leur durée moyenne est de 2 heures environ**.

On peut donc dire que les services et composantes de l'UAG ont plébiscité l'usage de ce service qui ne remplace pas complètement les réunions en réel, mais semble systématiquement utilisé dès lors que la présence physique n'est pas absolument nécessaire.

La répartition par service demandeur (voir graphique précédent) montre que **près du tiers des visios (32%) sont le fait de la direction de l'UAG** (Présidence, Secrétariat Général, Cabinet) et que 11% proviennent des DP avec une plus forte majorité pour la DPE du fait des commissions de spécialistes. Le Conseil scientifique (14%), pour les réunions des conseils restreints. Le CEVU (8%) en fait plutôt usage à titre d'information (LMD...).

En 2004, ce sont donc principalement les **services de l'Administration Générale qui font usage des visio (43% voire 65% si l'on compte le CS et le CEVU)**.



La création récente au sein de l'université du **Bureau des Etudes et de la Prospective**, consolide l'effort entrepris. Elle provient de la mutualisation des moyens de l'Observatoire de la Vie Etudiante, du CRI du Pôle Guadeloupe et de l'Administration Générale.

Disposant des compétences en matière statistique et informatique, les personnels de cette division auront en charge l'élaboration d'un tableau de bord de l'université comprenant des outils majeurs, tels que le suivi des cohortes, le bilan social (qui en est à sa 2^{ème} édition), Cf. *extraits du bilan social 2004 annexe N°3*, les enquêtes nationales à venir, le suivi des indicateurs budgétaires de la LOLF. Compte tenu de ces éléments, il faut considérer que le cadre

nécessaire à la réalisation de ce 4^{ème} objectif est posé, et que les actions qui s’y rapporteront, ainsi que leurs effets se produiront au cours du prochain contrat.

L’une des actions les plus attendues dans le cadre de la réorganisation fonctionnelle est la constitution d’un service à l’étudiant qui regroupera le SCUIO, l’accueil des étudiants handicapés, le partenariat Université Entreprise. Cet objectif qui n’est actuellement pas réalisé, constituera une des priorités de la fin d’année et du prochain contrat.

2/ La cohérence et l’attractivité de l’offre de formation

Il est important de rappeler qu’à l’Université des Antilles et de la Guyane, les challenges sont toujours marqués par l’originalité de son assise territoriale.

Contrairement aux universités de l’hexagone, la dimension « multisite » revêt une connotation particulière parce qu’elle place les décideurs à l’intersection délicate d’une politique « multi – polaire » et d’une politique unitaire de l’université ce qui ne facilite pas la cohérence des choix.

Pour rendre cohérente et attractive l’offre de formation, l’université devait relever un triple défi :

- répondre par des formations adaptées aux besoins socio – économiques actuels et émergents des trois régions,
- adosser cet enseignement de haut niveau à une formation doctorale et une recherche de qualité,
- adapter l’ensemble des cursus aux réformes entreprises dans le cadre de l’harmonisation européenne des diplômes.

2.1 Les conditions et les outils de la Formation

L’Université s’est bien engagée dans la réforme de l’harmonisation européenne des diplômes comme il est démontré dans le paragraphe 2.2.1 suivant.

Quant à la nécessité d’élargir l’offre de formation en veillant à la complémentarité des disciplines, chaque pôle a atteint l’objectif.

En Guyane, le GIP « Pôle Universitaire Guyanais » mentionné au paragraphe 1.3, a permis de jeter les bases d’une nouvelle synergie autour des besoins de formation.

En ce qui concerne l’IUT, à la faveur des observations contenues dans le dernier rapport d’évaluation, l’évolution de cette structure sera repensée et figurera dans le prochain contrat.

En Martinique, la poursuite du développement du DSI s’est concrétisée depuis la création du DEUG MIAS par l’ouverture effective de la licence de mathématiques.

Effectifs du DSI de 2002 –2003 à 2004 – 2005

2002-2003	LICENCE PROFESSIONNELLE D'INFORMATIQUE REPARTIE	30
	LICENCE DE MATHEMATIQUES	36
	DEUG MATHS, INFO. ET APPLICATIONS AUX SCIENCES 1ERE ANNEE	261
	DEUG MATHS, INFO. ET APPLICATIONS AUX SCIENCES 2EME ANNEE	81
2003-2004	LICENCE PROFESSIONNELLE D'INFORMATIQUE REPARTIE	22
	LICENCE DE MATHEMATIQUES	31
	DEUG MATHS, INFO. ET APPLICATIONS AUX SCIENCES 1ERE ANNEE	213
	DEUG MATHS, INFO. ET APPLICATIONS AUX SCIENCES 2EME ANNEE	100
2004-2005	LICENCE PROFESSIONNELLE D'INFORMATIQUE REPARTIE	25
	LICENCE DE MATHEMATIQUES	34
	DEUG MATHS, INFO. ET APPLICATIONS AUX SCIENCES 1ERE ANNEE	178

Il faut souligner que la diminution des effectifs de la 1^{ère} année du DEUG est consécutive à l'ouverture de la 1^{ère} année de médecine vers laquelle les étudiants titulaires du BAC S se sont plus volontiers tournés.

En ce qui concerne les autres enseignements envisagés dans le contrat, les travaux pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le DEUG Sciences de la Vie (SV) et le DUT Hygiène et Sécurité liée à l'Environnement (HSE) sont en cours.

En Guadeloupe, les DEUG Histoire, Lettres Modernes, et la Licence du patrimoine ont ouvert conformément aux tableaux suivant :

DEUG d'Histoire

Date ouverture		Effectif
2003-2004	DEUG SC HUMAINES ET SOCIAL MENTION HISTOIR 1ERE ANNEE	42
2004-2005	DEUG SC HUMAINES ET SOCIAL MENTION HISTOIR 1ERE ANNEE	58
2003-2004	DEUG SC HUMAINES ET SOCIAL MENTION HISTOIR 2EME ANNEE	6
2004-2005	DEUG SC HUMAINES ET SOCIAL MENTION HISTOIR 2EME ANNEE	20

DEUG Lettres Modernes

2003-2004	DEUG LETT ET LANG MENTION LETT MODERN 1ERE ANNEE	63
2004-2005	DEUG LETT ET LANG MENTION LETT MODERN 1ERE ANNEE	74
2003-2004	DEUG LETT ET LANG MENTION LETT MODERN 2EME ANNEE	11
2004-2005	DEUG LETT ET LANG MENTION LETT MODERN 2EME ANNEE	42

Licence du patrimoine

2004-2005	LIC.PRO. DEVELOPPEMENT PROTECTION du PATRIMOINE	18
-----------	---	----

L'ouverture des autres formations a été repoussée pour une meilleure cohérence de la mise en œuvre du dispositif LMD à la rentrée 2006.

La création du Département Pluridisciplinaire Lettres et Sciences Humaines est effective depuis l'adoption de la modification des statuts de l'UFR LSH à cet effet, le 18 janvier 2005 par le Conseil d'Administration. (cf. paragraphe 1.1). La fermeture de l'antenne de lettres est programmée au terme de ce contrat.

En ce qui concerne l'évaluation de la qualité des enseignements, l'objectif qui était assigné à chaque composante de mettre en place un dispositif d'évaluation des formations destiné à améliorer d'année en année l'organisation du contenu des enseignements, n'a pas été atteint.

Il faut toutefois souligner la tentative menée par la Faculté de Droit et d'Economie de la Martinique en ce sens, quand bien même elle ne fut pas concluante. En 2002 – 2003, l'option avait été prise d'évaluer certaines matières du DEUG de Droit, en 2003 – 2004, l'évaluation devait être élargie aux autres matières. La logistique déployée pour mener à bien cette disposition fut insuffisante, ce qui a contrarié la poursuite des opérations entreprises.

2.2 L'actualisation des formations

- 2.2.1 Les formations selon le schéma LMD

Le schéma LMD sera effectif à la rentrée 2006. L'université, inscrite dans la vague D de la mise en place des formations selon le schéma LMD, a pendant ce contrat jeté les bases de

cette réforme. Durant cette phase contractuelle, certains dispositifs ont été mis en œuvre pour structurer le fonctionnement des composantes dans un environnement facilitant la mise en œuvre du LMD :

- Toutes les Unités d'Enseignement sont labellisées en ECTS.

- Un Article 16-1 (Mise en œuvre du C3ES) est introduit dans le règlement général du contrôle des connaissances pour faciliter cette adaptation. et sur cette nouvelle base, la faculté des Sciences exactes et Naturelles a pu introduire le principe du semestre capitalisable et expérimenter l'organisation de deux sessions d'examens en fin de semestre.

- Les autres composantes, mettent en œuvre dès l'année 2005-2006 une nouvelle organisation de l'année scolaire pour faciliter la transition avec la rentrée 2006, où tous les enseignements devront débuter en septembre, avec 2 sessions d'examens par semestre.

Pour assurer la rentrée 2006 conformément au schéma LMD, l'architecture des cursus est pensée de manière à offrir à tout bachelier entrant à l'UAG dans n'importe quelle filière, une possibilité de sortie à bac +3 dans le prolongement de sa filière.

Ainsi plusieurs Licences Professionnelles sont conçues en terme de poursuite d'études pour des DUT.

- 2.2.2. *Les formations nouvelles*

- *Les Formations Générales*

Intitulé du diplôme	Campus	Date d'habilitation	Date d'échéance
Licence Electronique Electrotechnique et Automatique	Guyane	2002-2003	2005-2006
Licence Langues, Littératures et civilisations étrangères mention Littérature générale et comparée spécialité : espagnol	3pôles	2002-2003	2005-2006
Licence Langues, Littératures et civilisations étrangères mention Documentation spécialité : Espagnol	Mque	2002-2003	2005-2006
Licence Sciences de la production industrielle		2002-2003	2005-2006
Licence Sciences du langage mention Documentation	Mque	2002-2003	2005-2006
Licence pluridisciplinaire Sciences et technologie	Glpe	2002-2003	2005-2006
Maîtrise Electronique Electrotechnique et automatique mention Télécommunications	Guyane	2002-2003	2005-2006
Maîtrise Sciences de la production industrielle	Guyane	2002-2003	2005-2006
Licence Sciences économiques Guadeloupe, Martinique	Glpe	2002-2003	2003-2004
Maîtrise Sciences économiques Guadeloupe, Martinique	Mque	2002-2003	2003-2004

Arrêté du 15 juin 2004

Licence Langues, Littératures et civilisations étrangères Français, Langue étrangère Portugais (20030285)	Guyane	2003-2004	2005-2006
---	--------	-----------	-----------

Arrêté du 14 février 2005

Licence Administration Economique et Sociale (20040751)	Guyane	2004-2005	2005-2006
Licence Sciences économiques (20020087) Guadeloupe, Martinique	Glpe Mque	2004-2005	2005-2006
Maîtrise Sciences économiques (20020088) Guadeloupe, Martinique	Glpe Mque	2004-2005	2005-2006
Maîtrise Science politique (19980534)	Glpe	2004-2005	2005-2006
Maîtrise Administration publique (20010550)	Mque	2004-2005	2005-2006

- *Les Formations Professionnalisées*

Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel spécialité : Environnement Tourisme Spécialité : Patrimoine Documentation	Mque	2002-2003	2005-2006
Licence professionnelle Protection de l'environnement Spécialité : option 1 : Gestion et traitement des eaux, boues et déchets Spécialité : option 2 : Gestion durable et valorisation des écosystèmes	Guyane	2002-2003	2005-2006
Licence professionnelle Réseaux et télécommunications Spécialité : Administrateur de réseaux Spécialité : Commerce électronique	Guyane	2002-2003	2005-2006
DESS Consultant en formation multimédia	Mque	2002-2003	2005-2006
DEUG LICENCE MAITRISE –IUP Génie Mathématique et Informatique spécialité : Ingénierie informatique et mathématiques et sociétés de service	Mque	2002-2003	2005-2006
DEUST spécialité : Métiers de la formation et de la médiation	Guyane	2002-2003	2005-2006

Arrêté du 15 juin 2004

Licence professionnelle Energie et Génie climatique Spécialité : Installations énergétiques et environnement	Glpe	2003-2004	2005-2006
Licence professionnelle Management des organisations Spécialité : Management de la qualité	Mque	2003-2004	2005-2006

2.3 *Le renforcement des formations de santé*

Habilitations obtenues :

Capacité de Médecine tropicale	2002-2003 à 2003-2004
Diplôme d'Etat de Sage-femme	2001-2002 à 2004-2005

L'Université a assuré avec succès en Martinique et en Guadeloupe l'organisation de la préparation du PCEM1 et du concours commun grâce à la pratique maîtrisée de l'enseignement à distance. – [Il faut ajouter que le télé-enseignement en « présentiel » qui a été pratiqué pour la 1^{ère} année d'études de médecine ouverte sur les 3 pôles, a offert l'occasion aux enseignants de la discipline de se familiariser avec les nouvelles technologies comme support de leur formation].– Le dédoublement du PCEM1 a été opéré en 2003-2004 entre la Guadeloupe et la Martinique. Les effectifs sont de 300 étudiants en Martinique et de 280 étudiants en Guadeloupe depuis 2003, pour un Numerus Clausus qui est passé de 32 en 2002-2003 à 48 en 2003-2004 et à 68 pour l'année 2004-2005.

Signalons un fort taux de satisfaction des étudiants qui ne suivent pas les cours en présentiel. L'objectif de la mise en œuvre de la deuxième année de médecine – [2^{ème} année du 1^{er} cycle et 1^{ère} année du 2nd cycle] – est reportée dans le cadre du prochain contrat à la demande de la Direction de l'Enseignement Supérieur au MENR.

L'adhésion de l'UAG au GIP « fédération inter-universitaire pour l'Université Médicale Virtuelle Francophone » (FUI-UMVF) participe du souci de modernisation et d'actualisation de ses modalités d'enseignements.

2.4 La restructuration et le développement de la formation continue

Dans le cadre de ce contrat quadriennal, l'université envisageait la restructuration complète de son service de formation continue à travers 4 objectifs :

- 2.4.1 L'unité de la politique universitaire en matière de formation continue.

L'unité de la politique universitaire en matière de formation continue devait passer par la restructuration du service de formation continue et une déconcentration de la responsabilité à l'instar des CUR.

Cet objectif clairement défini est réalisé en totalité en ce qui concerne le service de la Formation continue. Dès juillet 2003, de nouveaux statuts du SUEPFC (Service Universitaire d'Education Permanente et de Formation continue) étaient proposés et adoptés en Conseil d'Administration. A l'inverse, le règlement intérieur n'est pas encore rédigé.

La déconcentration de la responsabilité administrative est devenue effective par la création sur chacun des pôles, de « centres de formation continue » opérationnels, dirigés par un directeur – adjoint. Sur le plan de l'activité administrative, l'efficacité escomptée par l'unification des procédures d'accueil des publics est moins perceptible, et de ce fait il faut considérer que l'objectif n'est pas atteint. Le départ d'un cadre du service, (sans remplacement) et la précarité des statuts des personnels en charge de tâches administratives, ont entraîné des insuffisances, qui ont entravé la continuité du service attendu par l'utilisateur.

- 2.4.2 Structuration et développement de l'offre de formation corrélés avec les ressources de l'UAG

L'offre de formation proposée par le SUEPFC doit encore se développer et se vendre. L'une des causes de la modestie des réalisations actuelles est la faiblesse du taux d'encadrement, le SUEPFC ne compte qu'un seul ingénieur de formation pour les 3 pôles. L'appréhension des secteurs de développement et des marchés potentiels sur les 3 pôles demeure de ce fait insuffisamment exploitée. La conséquence en est un développement déséquilibré entre les 3 pôles.

Les effectifs de la Formation Continue ont atteint 6098 étudiants pendant la période contractuelle

Années	GUADELOUPE	GUYANE	MARTINIQUE	TOTAL /années
2001-2002	689	427	237	1353
2002-2003	1157	470	258	1885
2003-2004	997	447	110	1554
2004-2005	618	483	205	1306
TOTAL	3461	1827	810	6098

Il faut souligner qu'en Guyane, contrairement aux deux autres pôles, le nombre d'étudiants de la formation continue est proportionnellement plus important au regard du nombre d'étudiants inscrits en formation initiale. Par exemple, en 2004 les étudiants de la Formation Continue en Guyane sont au nombre de 483 ceux de la Formation initiale de 1192, (41%), alors qu'en Guadeloupe l'effectif étudiants de la Formation Continue est de 618, celui des étudiants de la formation initiale de 5398 (11%), en Martinique on compte 205 inscrits en Formation continue et 4708 en formation initiale (4%).

Il faut considérer l'impact de la Formation Continue en Guyane comme appréciable. Ce succès est le fruit d'une étroite concertation menée régulièrement entre l'UAG et la collectivité Régionale de Guyane.

Les tentatives menées au titre de la formation à distance (**EOAD**), de la validation des acquis de l'expérience (**VAE**), bien que timides méritent d'être encouragées à la lumière des résultats obtenus.

Au titre de l'EOAD

Dans le cadre du contrat, il a été convenu de développer une politique de formation et de production destinée à multiplier les ressources éducatives en formation initiale et en formation continue à l'attention des étudiants de l'UAG et des populations des régions voisines.

A ce titre, l'EAOD s'est révélé un outil adéquat en vue de l'amélioration de l'offre de formation pour des petits effectifs dispersés sur les différents lieux d'implantation de l'UAG par exemple pour la « licence professionnelle Réseaux et Télécom » et la « licence professionnelle d'informatique répartie » où des modules de formation communs ont été partagés en ligne.

Comme membre de différents consortiums, (PEGASUS, CV-TIC, CARIBAL- EDIST), l'UAG a élargi ses champs d'intervention.

Dans le consortium **PEGASUS**, l'UAG a pris en charge le développement des modules d'enseignement de Français (DAEU A) et de Biologie (DAUE B).

Les étudiants inscrits par l'UAG représentaient entre 38 et 40% de l'effectif total des inscrits à cette formation en ligne. Il faut compter environ 80 inscrits par promotion pour l'ensemble des 6 universités partenaires.

Le consortium développe aujourd'hui un nouvel axe PEGASUS FLE (Français Langue Etrangère). Il vise à favoriser l'intégration des immigrants brésiliens en Guyane et à intensifier les échanges avec les Universités du Brésil.

Dans le consortium **Campus Virtuel TIC**, les diplômes offerts via l'UAG sont développés par l'Université de Limoges.

Les étudiants se répartissent comme suit :

Diplômes	Année 2002 – 2003	Année 2003 – 2004
Licence Professionnelle «Assistance et maîtrise d'ouvrages TIC »	5	2
DU « Médiation Multimédia et Monitorat d'Internet » (DU 3MI)	14	8
DU « Label Internet » (DU LI)		3

Dans le cadre du projet **CARIBAL – EDIST** élu en juillet 2002 au Programme d'Intérêt Communautaire (PIC), le diplôme professionnel de bibliothèque (DIPRO – BIB) a connu sa première promotion en février 2004 avec un effectif de 16 candidats.

En partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises, le service de Formation continue a ouvert pour l'année universitaire 2004 – 2005, un « Master Aptitude à l'Administration des Entreprises » avec un effectif de 18 étudiants pour la première promotion.

Le chemin à parcourir pour développer une « culture » de formation continue est encore long. Le levier manquant n'étant pas d'ordre financier, il s'agira de convaincre le public quand aux réelles possibilités de l'UAG en matière de formation continue « professionnalisante ».

De même il faut déplorer le très faible taux de participation, quoiqu'en augmentation, des enseignants chercheurs de l'UAG aux actions de Formation Continue organisée par l'établissement, ce qui conduit le SUEPFC à recourir à des prestataires extérieurs.

Taux de participation des enseignants de l'UAG aux actions de formation continue pendant la durée du contrat

- Pour la Guadeloupe : 15 à 18 %
- Pour la Martinique : 10 %
- Pour la Guyane : 30 %

Pour la mise en œuvre du dispositif VAE, un certain nombre d'actions ont été conduites :
Sur le plan de l'organisation logistique du dispositif VAE

Le rôle de Points Relais Conseils (PRC) joué par le service commun d'information et d'orientation (SCUIO) n'a pas suffi à enclencher les actions auprès des UFR, malgré l'intérêt manifesté par la population pour ce dispositif.

En la matière les objectifs n'ont pas été totalement atteints.

Confrontée à une situation financière particulièrement délicate, révélée en novembre 2002 et qui persistait sur les deux exercices comptables suivants, L'UAG n'a pas pu dégager les moyens utiles pour créer sur chaque pôle un espace dédié à la VAE (comme prévu dans le contrat) et permettre la réalisation concrète de cet objectif.

N'ont pas été finalisés, d'une part la traduction en terme de compétences des diplômes et d'autre part la formation d'un nombre suffisant de personnes ressources.

Sur le plan de la formation

Dans le cadre du Plan de professionnalisation de la Validation des acquis de l'Expérience un programme de développement des compétences universitaires a été mis en place :

- Le Vice Président du CEVU a participé au cours du 1^{er} semestre 2002 aux modules 1 (Réflexions et enjeux pour la mise en place de la VAE) et 2 (Enjeux historiques, connaissance des textes de la validation des acquis). **Cette formation a été financée hors crédits du contrat.**

- La responsable administratif du SUEPFC a participé au module (Accueil – information et accompagnement administratif). Elle a quitté l'établissement avant de pouvoir faire profiter pleinement de ses compétences. Une partie seulement de la formation a pu être restituée aux personnels d'accueil du SCUIO – IP.

- Un ingénieur (ingénierie de formation) et un enseignant – chercheur ont participé au module (Accompagnement pédagogique). Ils ont eu à mettre leur compétence au service d'autres universités à qui l'UAG sert localement de relais en attendant le dispositif soit effectif. Une vingtaine de dossiers est ainsi traitée sur chacun des pôles de Guadeloupe et Martinique.

L'université n'a pas pu finaliser son projet pour permettre la formation de personnes ressources sur les jurys VAE. La méconnaissance de la VAE 2002 par de nombreux collègues, enseignants et IATOS, ne rendait pas pertinente la poursuite des efforts pour lancer le dispositif. A l'initiative du SUEPFC, les 2 et 3 décembre 2004 un séminaire a été organisé avec le concours gracieux de deux collègues de Strasbourg : Marc MICHEL (Professeur) et Carole MAILLIER (IGE / Chargé de la VAE). Le public de ce séminaire issu de toutes les composantes et composé aussi bien d'enseignants que de personnels IATOS, constitue au sein de chaque composante des relais pour une meilleure appréhension du dispositif VAE.

En conclusion, même si le dispositif VAE n'est pas totalement opérationnel, on peut dire actuellement que **l'établissement est en situation de pouvoir répondre ponctuellement à des demandes de VAE 2002**. Il convient de noter que la situation financière de l'établissement et l'obligation de préparer le basculement LMD de la rentrée 2006, ont conduit le Président à utiliser une partie des crédits VAE, pour assurer les nécessités

logistiques de l'organisation de la réflexion, voire de la formation sur la Construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (C3ES) et sa traduction française le LMD.

- *2.4.3 Le rayonnement régional en lien avec le développement du partenariat local*

Cet objectif au regard des éléments précités n'est pas complètement réalisé. L'effort à produire ne peut toutefois incomber à l'UAG seule. Si l'université doit renforcer sa force attractive, il appartient aux collectivités en charge de la formation continue de se tourner sans réticence vers les lieux publics d'enseignement et de formation.

Par exemple, le nombre de formations réalisées à la demande spécifique des collectivités territoriales par la Formation Continue en Guadeloupe a été de 2 pendant la durée du contrat. En Guyane, le partenariat avec les collectivités semblent plus fructueux, ainsi 4 formations ont été réalisées pour le compte de la Région, 3 pour la DRAC, 1 pour le Département.

Les relations entretenues par l'UAG avec les organisations professionnelles, devaient se concrétiser à partir des travaux de la cellule Université – Entreprises ce qui ne fut pas le cas.

Il faut déplorer l'étiollement des rencontres au fil du temps, et signaler dans le même temps, la volonté commune des organisations professionnelles et de l'Université de rétablir leur partenariat. Les premières actions programmées pour la fin du contrat en cours sont :

- La participation de l'UAG aux actions de formation des partenaires sociaux au dialogue social conformément aux souhaits formulés à l'occasion des séances de travail entre le Conseil Economique et Social Régional de Guadeloupe, la DDTE et l'UAG.
- la mise en place d'un partenariat tripartite entre l'Université, les organisations professionnelles et la Région Guadeloupe, suite à la rencontre entre l'UAG et le Médef Guadeloupe.
- Le soutien des organisations professionnelles au bénéfice des étudiants.

La participation active envisagée au développement social et économique et au développement des centres de ressources politique de la ville s'est concrétisée par 4 actions majeures :

- Participation d'un ingénieur de l'UAG dans le comité de pilotage du projet Centre de ressources – politique de la ville,
- Organisation de la liaison recherche/formation pour un développement des politiques urbaines,
- Identification des différentes formations professionnalisantes pour les actions de la politique de la ville par le SUEPFC,
- Participation par la Formation Continue aux séances de travail des contrats de ville et du Grand Projet de ville Pointe à Pitre / Abymes.

- *2.4.4 L'évaluation de la politique de formation continue*

Comme pour la formation initiale, l'évaluation des enseignements dispensés en formation continue n'a pas été réalisée.

2.5 L'organisation de complémentarités en formation et recherche

- *2.5.1 rapprochement formation, recherche et développement de l'IREM*

Au cours de ce contrat quadriennal, l'IREM a connu 3 directeurs. L'actuel directeur, poursuit le développement de l'Institut dans la ligne initiée par ses prédécesseurs en terme de manifestations organisées sur les deux académies d'implantation, la Guadeloupe et la Martinique.

Les moyens fournis par le ministère dans le cadre du contrat et aussi par les différents rectorats concernés ont permis d'organiser deux colloques internationaux l'un à Fort-de-France du 11 au 14 Décembre 2002 avec notamment les conférenciers Gérard Kuntz, Sébastien Hache (fondateur de Sésamath) et Jean-Marie Bourjolly (Canadien). Ce congrès s'intitulait « Mathéma Tic : Médias et Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des mathématique ».

Le deuxième du 01 au 5 Juin 2005, intitulé les langages dans l'enseignement des mathématiques a eu lieu avec la participation de Guy Brousseau, René Cori, Yves Péraire, Pierre-Henri Terracher, Gérard Tronel et Rosamunde Renard (Sainte-Lucie).

Dans le cadre du rayonnement international de l'IREM, il faut noter la participation régulière d'enseignants de mathématiques de l'UAG à des conférences internationales et citer les conférences en Tunisie et en Belgique de Jean Bichara aussi connu pour sa thèse de didactique des mathématiques en 2003. Au plan Local, ce même collègue a animé sur une radio à forte audience, à une heure de grande écoute, une émission de popularisation des mathématiques. Cette référence encourage les collègues à intensifier leur travail de popularisation des mathématiques en ciblant leurs actions vers les élèves des cycles élémentaire et secondaire et en participant activement à la formation initiale et continue par l'animation de stages .

Mais, le point fort de l'institut est indiscutablement le rallye mathématique (dont la 13^{ème} édition s'est déroulée en 2005 en Guadeloupe) qui fait intervenir plus de 12000 élèves de tout l'enseignement secondaire des 3 académies. Ce rallye qui repose sur un groupe « Jeux mathématiques »est aussi organisé en Martinique pour les adultes de plus de 30 ans, c'est le rallye « Gran Moun ».

Il faut noter que les action de l'IREM se sont déployées dans la Caraïbe avec les îles voisines, principalement Sainte-Lucie et la Dominique, et qu' une coopération est en train de voir le jour avec Cuba.

- 2.5.2 partenariat avec les IUFM

L'Université et les IUFM ont construit un partenariat solide au travers de conventions pour répondre aux objectifs du contrat. Tous les axes de développement qui étaient envisagés ont été mis en œuvre.

En ce qui concerne la coopération autour des orientations politiques, l'université a ouvert ses instances aux partenaires de l'IUFM en encourageant leur participation aux différents conseils de l'Université et aux Conseils Universitaires Régionaux. Le partenariat UAG /IUFM s'est aussi concrétisé par la mutualisation de moyens matériels et humains (prêts de matériels, échanges de service d'enseignants en complément du potentiel des IUFM, échanges de compétences au niveau administratif), par l'implication de l'université dans la formation des maîtres. Par exemple, le DEUG MIAS et la licence de Mathématiques ont été conçus en fonction du programme du CAPES de mathématiques. La participation de l'Université au développement des niveaux de qualification des maîtres a été effective par la mise en place d'une licence pluridisciplinaire lettres-mathématiques en Guyane offrant ainsi la possibilité aux professeurat des écoles et aux lycées professionnels d'accéder aux diplômes de niveau 3. Tout au long du contrat l'intégration des chercheurs de l'IUFM dans les équipes de l'UAG a été encouragée et est effective.

3/ La mobilisation des compétences et des ressources internes

Les restructurations envisagées dans le cadre du contrat quadriennal, ne pouvaient se réaliser sans la mobilisation des compétences et ressources de l'établissement.

Le principe de la définition des profils d'enseignements et du rattachement à un laboratoire reconnu de l'université ou d'un EPST a été respecté scrupuleusement.

Cette politique a conduit au recrutement de 2 Maîtres de Conférence et 1 Professeur localement, 1 Maître de Conférence dans le cadre de la mobilité des enseignants et 1 Maître de Conférence dans le cadre du recrutement extérieur. Les postes temporairement vacants ont permis le recrutement d'associés et d'invités conformément au tableau ci après.

Nombre d'emplois d'associés et d'invités au cours du contrat

	Année universitaire 2001/2002			Année universitaire 2002/2003			Année universitaire 2003/2004			Année universitaire 2004/2005		
	Associés	Invités	Total									
SJE GPE	7	0	7	7	1	8	6	1	7	8	2	10
SEN	7	0	7	7	0	7	5	2	7	5	2	7
POLE GUADELOUPE	14	0	14	14	1	15	11	3	14	13	4	17
DROIT MQE	4	0	4	4	0	4	5	0	5	6	0	6
LETTRES	1	1	2	1	0	1	0	2	2	1	3	4
POLE MARTINIQUE	5	1	6	5	0	5	5	2	7	7	3	10
IESG	3	1	3	3	1	3	3	0	3	3	0	3
IUT	1	0	1	3	0	3	4	0	4	4	0	4
POLE GUYANE	4	1	4	6	1	6	7	0	7	7	0	7

En 2004, l'UAG a payé 1633067€ au titre des heures complémentaires, cette somme est en diminution de 1% par rapport à 2003 où l'UAG s'est acquittée de 1655812,00 €. Il faut toutefois souligner qu'en 2002, le coût des heures complémentaires s'est élevé à 2039626,00€. Une nette diminution de 19% est donc à relever entre 2002 et 2003.

L'Université a, au fil du contrat, amélioré son dispositif d'accueil et d'accompagnement des nouveaux enseignants. C'est ainsi qu'à la rentrée 2004-2005, une journée d'accueil a été retenue pour présenter l'établissement sur chaque pôle au moyen d'un CD Rom et d'un livret d'accueil, conçus à cet effet. Cette opération a été évaluée positivement par les participants (enseignants et IATOSS). Au cours de cette année universitaire, des actions de sensibilisation

aux nouvelles réglementations (LOLF, LMD, Evaluation des Personnels) ont été proposées aux directeurs d'UFR, aux membres du bureau et élargies aux enseignants.

- *3.1.2 les personnels IATOSS*

L'une des grandes difficultés que rencontre l'UAG en terme de gestion qualitative de ses ressources humaines provient :

- du déficit d'encadrement des personnels IATOSS quand bien même les indicateurs SANREMO retenus par le ministère démontrerait la situation inverse. Il faut rappeler la particularité de l'université tant dans sa configuration géographique (que dans la spécificité tenant à la catégorie socioprofessionnelle de ses usagers (Cf. 1.1 tableau des boursiers) pour remettre en cause l'application stricte des principes du calcul SANREMO à l'UAG.
- de la faiblesse des moyens financiers alloués à la formation de ces personnels.

Les axes retenus pour optimiser l'action administrative au travers de la gestion des personnels IATOS étaient :

- *La mobilité des personnels de catégorie B et C :*

Au fur et à mesure du déroulement du contrat, l'Université a affiné sa politique en veillant plus scrupuleusement à anticiper ces mouvements au regard de ses besoins en terme de compétence. Les décisions examinées en CPE et validées en Conseil d'Administration retracent ainsi le résultat d'un plus large consensus. (Cf. tableau de traitement des demandes de mobilité en 2004 annexe N °4)

- *Le développement des actions de formation :*

A la faveur d'un plan de formation qui s'est affiné d'année en année, l'UAG a développé des actions de formation diverses, qui ont répondu le plus souvent à des besoins d'évolution à court terme, basé sur le recueil des besoins établis chaque année. L'absence d'évaluation de la politique de formation des personnels IATOSS ne permet pas de mesurer actuellement le retour sur investissement des actions réalisées ni les économies d'échelle qui pourraient être réalisées par la mise en commun des différentes sources de financement de la formation des personnels de l'UAG. Il faut noter que les moyens de développement de la formation des personnels sont obérés par le surcoût lié aux frais de déplacement des personnels qui, faute de réponse localement, sont contraints d'aller en stage en France hexagonale. Pour gérer au mieux cet impondérable, depuis 2004, des actions sporadiques laissent entrevoir l'amorce d'une nouvelle synergie entre les différents établissements publics des 3 régions.

Ainsi les relations entre les rectorats de Martinique et de Guadeloupe sont renforcées pour faciliter l'accès de leurs personnels aux deux plans respectifs de formation, de même, en Guadeloupe, en début d'année, et pour la première fois, l'université et l'IUFM, se sont transmis leurs plans de formations dans le but de développer un partenariat futur.

Ces actions symboliques pour l'heure, pourraient conduire dans l'avenir à la création d'un véritable réseau des responsables de formation au plan local, axe qui sera développé dans le contrat 2006-2009.

En 2005, Le plan de formation a fixé comme priorité pour les chefs de service, le développement de leurs compétences managériales, et c'est dans cet objectif que de formations conséquentes ont été retenues.

- chefs de service de l'administration générale sont participé à une formation sur la méthodologie de projets de service,
- l'UAG participe au financement de la formation « Master Ingénierie de Formation et des Systèmes d'Emploi » suivie par son responsable du service formation, ainsi qu'au financement du « Master Gestion et Administration des Etablissement du Système

Educatif » entrepris par la SGA, et dispensé en formation à distance par l'IAE de Poitiers et l'ESEN,

- une nouvelle session de formation à la technique de l'entretien professionnel et de la fixation d'objectifs est prévue pour les responsables administratifs .

Cet axe « management » s'inscrit dans le prolongement des actions initiées depuis 2004 :

- Un séminaire intitulé « vers un nouveau management à l'UAG » a été animé par un consultant en management à l'attention de tous les chefs de service de l'administration générale, octobre 2004 en Guadeloupe,
- Deux jours de formation animés par le cabinet AYMARA ont été proposés à Fouillole à tous les responsables administratifs de l'UAG sur la technique de l'entretien professionnel de progrès.

Les actions de formation des années 2002, 2003 et 2004 se sont déroulées conformément aux tableaux suivants qui indiquent entre autre une progression de 46% du nombre de jours de formation par agent. Il faut déplorer toutefois, que pour des raisons principalement financières, (important surcoût des frais de déplacement et d'hébergement), **8** demandes de formations ont été refusées en **2004**, en **2003**, **5** n'ont pu être satisfaites, contre **1** en **2002**.

2004

Grands domaines de formation	Nombre de Stagiaires *			Nombre de personnes formées **			Nombre de journées / stagiaires			Nombre de jours de formation par agent			Coût de formation / stagiaire	Montant Subv. Contrat
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C		
Préparation concours	0	11	25	48	33	148	0	270	355	0	4,22	1,36		30 500 €
Adaptation à l'emploi	12	3	18				21	5	21	0,3	0,08	0,08		
Langues	2	5	10				8	22	47	0,11	0,34	0,18	198,71 €	
Encadrement	33	7	1				66	14	2	0,94	0,22	0,01	384,08 €	
Dévt des capacités prof.	9	13	78				21	26	166	0,3	0,4	0,64	64,81 €	
Informatique	6	3	49				120	55	442	1,71	0,86	1,69	95,32 €	
Ft° interministérielles	9	3	6				36	8	19	0,51	0,12	0,07	444,19 €	
Hygiène et Sécurité	3	6	20				14	79	83	0,2	1,23	0,32	66,83 €	
TOTAL	74	51	207	48	33	148	286	479	1135	4,07	7,47	4,35	1 253,94 €	30 500 €
	332			229			1900			15,89				

* un stagiaire = un agent comptabilisé autant de fois qu'il suit une formation

** un formé = un agent compté quel que soit le nombre de stages effectué.

2003

Grands domaines de formation	Nombre de Stagiaires*			Nombre de personnes formées**			Nombre de journées / stagiaires			Nombre de jours de formation par agent			Coût de formation / stagiaire	Montant subv. Contrat
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C		
Préparation concours	0	2	214	20	22	144	0	3	347	0	0,06	2,21		30 500 €
Adaptation à l'emploi	0	1	0				0	3	0	0	0,06	0		
Langues	0	1	8				0	4	32	0	0,08	0,2	107,08 €	

Encadrement	2	7	1				6	21	3	0,09	0,44	0,02	490,00 €	
Dévt des capacités prof.	38	25	146				53	33	212	0,81	0,69	1,35		
Informatique	1	3	15				2	16	92	0,03	0,33	0,58	372,42 €	
Ft° interministérielles	2	5	2				8	20	4	0,03	0,42	0,02	440,00 €	
Hygiène et Sécurité														
TOTAL	43	44	386	20	22	144	69	100	690	0,96	2,08	4,38	1 409,50 €	30 500, €
	473			186			859			7,42				

2002 (données incomplètes)

Grands domaines de formation	Nombre de Stagiaires*			Nombre de personnes formées**			Nombre de journées / stagiaires			Nombre de jours de formation par agent			Coût de formation / stagiaire	Montant Subv. Contrat		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C				
Préparation concours	1	0	153	23	13	235	6	0	356	0,08	0	1,25		30 500 €		
Adaptation à l'emploi																
Langues	3	1	0							15	5	0	0,21		0,12	0
Encadrement	0	0	0							0	0	0	0		0	0
Dévt des capacités prof.	15	10	65							38	21	151	0,54		0,5	0,53
Informatique	1	2	16							2	39	76	0,03		0,93	0,27
Ft° interministérielles	3	0	1							9	0	6	0,13		0	0,02
Hygiène et Sécurité																
TOTAL	23	13	235	23	13	235	70	65	589	0,99	1,55	2,07	0,00 €	30 500 €		
	271			271			724			4,61						

- La lutte contre la précarité

La précarité des situations de travail est une donnée très répandue à l'Université, tant par le nombre d'emplois précaires que par la diversité des situations de précarité.

Exemple en 2003 : nombre de contrats d'établissement

(hors contrats spécifiques des associations d'insertion MADES et Parcs et Jardins)

	Pédagogie	Admint°	Logistique	TOTAL
Contractuels sur budget établissement	4	36	12	52
Allocataires de recherche	7	0	0	7
Contrats ponctuels	0	7	4	11
Contractuels budget Etat	3	34	5	42
TOTAL	14	77	21	112

L'effectif des personnels IATOSS et BU en 2003 est de 377, le % de contractuels représente 30%

Il s'agissait pendant ce contrat de renforcer les actions de formation qui favoriseraient la titularisation des contractuels.

La mise en œuvre des différents dispositifs (« SAPIN » en particulier) a permis l'intégration de nombreux personnels au cours de ce contrat.

2002	4 personnels (2 AST, 1 ADT, 1tech)
2003	33 emplois gagés dont 12 «Sapin » et 8 postes budget 31-05
2004	1 poste créé au titre de la recherche
2005	13 postes sont ouverts au concours dont 2 « Sapin »

Il faut souligner la situation particulière de l'année 2003 qui a conduit le Ministère à créer 33 emplois gagés dont 12 relevant du dispositif Sapin pour répondre aux revendications des personnels en grève (Cf. préambule). Un protocole de sorte de grève a d'ailleurs été établi et donne lieu à des réunions de suivi des engagements arrêtés entre les personnels membres du comité de suivi et les représentants de l'Administration.

Sur ses fonds propres, en 2004, l'UAG a payé la somme de **997906,00€ au titre des emplois gagés.**

L'Université a aussi tenu ses engagements en accentuant les efforts d'accompagnement en terme de formation pour ces personnels. Les candidats admissibles au concours, ont pour la plus part bénéficié d'une préparation aux épreuves orales, organisée par le service de la Formation des personnels.

Admis au concours ITRF de 2002 à 2005

Catégories	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Observations
A	2	6		<i>Dont 3 formés aux épreuves orales en 2004</i>
B	3	4		<i>Dont 6 formés aux épreuves orales</i>
C	10	19	3	<i>Dont : 20 AST, 1 AGT, 11 ADT, tous formés aux épreuves</i>
TOTAL	15	29	3	

Toutefois deux importants dossiers ne sont pas réglés à savoir la situation des employés des associations MADES et Parcs et Jardins qui s'identifient le plus souvent comme personnels de l'UAG.

Par le biais de conventions, les employés de ses associations sont des CEC [contrat d'une durée maximale de 5 ans], mis à disposition de l'Université. Les personnels de l'association MADES sont employés à des tâches administratives, ceux de Parcs et Jardins font l'entretien des locaux et des espaces verts de l'UAG. La comptabilisation de ces personnels dans l'effectif de ses associations d'insertion est un subterfuge (proposé par les services de la Préfecture de Guadeloupe) qui a permis de sortir des grèves qui paralysaient l'activité de l'UAG en 1999.

- Le contrat « MADES »

L'engagement contractuel signé par l'Université avec l'association MADES arrive à échéance le 31 août 2006. La question du devenir de ces personnels reste entière, ce qui peut faire planer le spectre de nouvelles mesures de grèves. Le Taux de reconversion de ces personnels est très faible (de 2002 à 2005, l'effectif « MADES » est passé de 17 à 11), ce, malgré l'assistance pédagogique dont ils bénéficient dans le cadre de la convention pour leurs démarches de reconversion.

Evolution du contrat MADES/UAG depuis 2001.

Année	Période	Nombre agents	Coût €
2001	01/09 au 31/12	21	19211.08
2002	01/09 au 31/12	17	23009.00
2003	01/01 au 31/12	17	70574.00
2004	01/01 au 31/12	13	43789.43 (**)
2005	01/01 au 31 /12	11	49611.22

(**) Montant rectifié par MADES après négociation sur le coût initialement proposé de 76039.31€

- Le contrat « PARCS et JARDINS »

Le recours aux services de l'association d'insertion PARCS et JARDINS pose les mêmes problématiques que pour l'association MADES. (cf. annexe N°3 effectifs)

En outre, compte tenu du coût payé par l'université , **127578,68 € en 2004**, Il apparaît urgent qu'une solution moins onéreuse puisse être trouvée, soit sous la forme d'une mise en concurrence (le risque « d'infructuosité » au regard de la nature de la prestation est faible), ou sous la forme d'un accord politique négocié avec les collectivités territoriales ou l'Etat pour envisager un plan de résorption de la précarité touchant ces personnels.

- *le développement d'une culture de prévention.*

Le développement d'une culture de prévention au sein de l'université est loin d'être effectif car les initiatives dans ce secteur d'activité sont très timorées.

Des exercices d'évacuation ont été réalisés au moins une fois sur chacun des campus, avec la participation des équipes locales des SDIS, mais il faut déplorer l'absence de mesures visant à corriger les mauvaises attitudes constatées pendant les exercices.

24 personnels ont été formés à l'habilitation électrique entre 2003 et 2004, 15 personnels du pôle Martinique ont suivi la formation à la manipulation d'extincteurs et à l'utilisation des centrales d'alarme incendie. 42 agents ont été formés aux gestes de premiers secours.

En 2003, une présentation de la démarche « document unique d'évaluation des risques professionnel a été réalisée en Guyane. En 2005, une sensibilisation au risque majeur, risque sismique, a été assurée en Guadeloupe par la projection d'un film documentaire pour les étudiants et les personnels, puis par la réalisation d'exercices simulés . Cette opération sera assurée en Martinique avant la fin du contrat.

La mise en place d'un service de médecine préventive du travail en faveur des personnels par le biais de conventions avec les centres de médecine de travail des 3 pôles est effective.

Depuis juillet 2004, le Conseil d'Administration a validé la composition du nouveau Comité Hygiène et Sécurité, (le mandat de l'ancien Comité Hygiène et Sécurité étant arrivé à terme), qui s'est réuni en décembre 2004 pour planifier ses actions au regard du programme annuel national de prévention pour l'enseignement supérieur et la recherche. Dans ce cadre, la formation des membres du CHS est programmée et sera réalisée avant la fin 2005.

L'essentiel reste tout de même à réaliser, à savoir l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et le Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Il s'agira de conduire parallèlement les accompagnements nécessaires au changement de culture indispensable à la pérennisation des actions relatives à la sécurité des hommes comme initialement prévu.

L'investissement actuel de l'IHS est inversement proportionnel à l'ampleur de cette mission.

Aussi, le contrat 2006-2009 devrait rétablir cet axe de travail comme prioritaire pour combler le retard pris en la matière et étudier la possibilité d'« externaliser » cette mission, car les ressources internes sont très insuffisantes.

- *l'optimisation des dispositions réglementaires de l'ARTT.*

Dès juillet 2002 – [c'est l'un des premiers dossiers menés à bien dans le cadre de ce contrat] – l'Université approuvait en commission paritaire les conditions d'application des dispositions de l'Aménagement et de la Réduction du Temps de Travail. En septembre 2002, le Conseil d'Administration approuvait les modalités retenues pour l'UAG.

Depuis, et afin d'optimiser la Gestion du Temps de Travail, un logiciel a été développé et mis en service sur l'intra net de l'établissement en 2005. (cf. paragraphe 3.2 suivant, intra net et tout web). Cet outil sera complètement opérationnel sur les 3 pôles d'ici la fin du contrat.

Il faut noter qu'au fur et à mesure du déroulement du contrat, la concertation au sein des services a permis d'adapter chaque fois que nécessaire les plages horaires aux besoins du service public.

3.2 Les Technologies de l'Information et de la Communication

Les objectifs du contrat quadriennal 2002 –2005, en matière de technologie de l'information et de communication s'articulent autour de 2 objectifs :

- la **consolidation des infrastructures réseau**
- le **développement des usages** au sein de l'établissement :

- **Consolidation des infrastructures réseau**

Il a été convenu que la quasi totalité du financement de ces opérations soit prévue dans le cadre des contrats de plan Etat – Région et les DOCUP de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane.

Au niveau du réseau local des campus, trois phases ont été considérées :

- Phase 1 : le passage au Giga bit du réseau inter bâtiment des campus,
- Phase 2 : La mise à niveau et extension du câblage interne des bâtiments vers des dessertes respectant au minimum la Catégorie 5 plus,
- Phases 3 : Le remplacement des Hubs par des commutateurs, pour l'accroissement des débits réels et la mise en œuvre de VLAN.

La phase 1 a été réalisée sur les pôles Guyane et Martinique. En Guadeloupe elle est intégrée à un projet de refonte du réseau qui intègre aussi la Phase 3 et une partie de la Phase 2. Les études complémentaires sont attendues et le début des travaux est prévu fin 2005.

La phase 2 est terminée en Guyane et en Martinique pour la partie remise à niveau. Une extension du nombre de prises est néanmoins en cours en Martinique pour faire face à l'installation de nouveaux équipements (bornes intra net, caméra IP, bornes Wifi, ...). L'acquisition de ces éléments est prévue dans le cadre d'un projet soumis au DOCUP et leur mise en service pour la fin du deuxième trimestre 2005.

La phase 3 est terminée en Guyane et est en cours en Martinique dans le cadre du projet précédemment cité. Elle sera poursuivie en Martinique dans le cadre d'un projet de sécurisation du réseau qui est au stade de l'expertise.

Des expérimentations **Wifi** ont été menées sur chaque pôle. Celles-ci ont donné lieu à son utilisation pour des liaisons inter-bâtiments. Les premières bornes Wifi ont été installées sur les campus dans le cadre de la participation de l'UAG à l'opération Micro-portable étudiant.

Aujourd'hui :

Le campus de Schoelcher dispose respectivement de 8 bornes installées dans les bibliothèques et composantes accueillant le plus grand nombre d'étudiants équipés de micro ordinateurs portables.

Celui de Fouillole dispose de 4 ponts WIFI pour relier les bâtiments entre eux le CROUS et campus via à travers une salle offrant un libre accès.

Les 2 autres ponts véhiculent d'une part le trafic de la « visio conférence » des enseignements de médecine entre Pointe à Pitre et Martinique et d'autre part relie l' IUT de Saint Claude au Camps Jacob en Basse Terre.

Dans le cadre de la restructuration du campus de Fouillole, une étude est actuellement en cours pour l'installation future de bornes dans tous les amphithéâtres et la Bibliothèque.

A l'IUT de Kourou, l'infrastructure permettant de relier le CROUS et l' IUT est réalisée et l'accès Internet pour les étudiants passera par l'antenne Eutelsat mise à disposition gratuitement.

A Saint Denis, l'antenne de la faculté de Médecine est déjà reliée par un pont WIFI au réseau du campus Saint Denis.

La Couverture totale par des bornes WIFI des CAMPUS de Guyane et du CROUS est envisagée d'ici à deux ans dans le cadre du Projet Régional pour les Actions Innovatrices

Le **réseau étendu** a lui aussi évolué. En effet, au cours de cette période deux nouveaux sites universitaires ont été créés ou confortés : Le département pluridisciplinaire de la faculté des lettres et Sciences humaines à Saint Claude en Guadeloupe, et les locaux dédiés à l'Université au sein du CHU en Martinique. Ainsi deux nouvelles liaisons d'un débit de 2 Mb Ps **ont été créés**. Par ailleurs des liaisons importantes sur les plans stratégique et financier **ont pu être abandonnées** : la liaison spécialisée reliant la Martinique à la Guadeloupe et les abonnements Numéris et leurs consommations de communications longues distances utilisées comme moyen de liaison entre la Guadeloupe et la Guyane. Ceci a été rendu possible grâce à l'augmentation des débits disponibles au niveau des NRD (34 Mb Ps).

Ainsi, des VPN ont pu être créés à travers l'infrastructure de RENATER à la place des liaisons initiales. Les CRI de Guadeloupe et de Martinique hébergeant les NRD, la mise à niveau de liaison des connexions des campus à ces derniers n'a pas été nécessaire. En Guyane où la situation du NRD est différente, il reste à mettre à niveau les liaisons provenant des campus de Cayenne et de Kourou afin de profiter pleinement des débits disponibles. Le projet a été accepté au niveau du DOCUP de Guyane. Cette mise à niveau est prévue au premier trimestre 2005. Cependant il faut noter que le confort d'utilisation du réseau a été grandement amélioré à partir de novembre 2003 grâce à une expérimentation d'évacuation du trafic de commodité vers une liaison satellite légère mise à disposition par la société Eutelsat.

Ces mutations du réseau ont été à l'origine, ou sont le corollaire, de **nouveaux usages**. Dès que le passage à 34 Mb Ps des NRD a été validé (Juin 2004) des **enseignements utilisant la visioconférence** et des outils de travail de groupe de façon intensive tel que le dédoublement entre Martinique et Guadeloupe du PCEM1 de l'UFR de Médecine (environ 580 étudiants) ont pu mobiliser ces infrastructures. Deux nouvelles salles d'enseignement en visioconférence sont en fin d'aménagement sur les sites de Saint Claude en Guadeloupe et Schoelcher en Martinique, permettant ainsi des enseignements du même type que ceux pratiqués pour le PCEM1.

Il faut aussi noter la mise à niveau des équipements de visioconférence des salles de réunion de l'Administration Générale en Guadeloupe et du CUR en Martinique pour l'utilisation des liaisons IP pour les **réunions en visioconférence**. La mise à niveau des liens de connexion des sites de Guyane à leur NRD est attendue pour que l'ensemble des réunions en visioconférence inter-pôles puisse se dérouler sans aucun coût supplémentaire.

La constitution d'un annuaire LDAP commun à l'ensemble des étudiants, puis la **généralisation du courrier électronique** fourni de façon homogène aux **étudiants** de tout l'établissement à partir d'un serveur commun a aussi été possible grâce à l'évolution du réseau.

- **Renforcement des infrastructures de communication mises à disposition de l'UAG** (cf. 1- Consolidation des infrastructures réseau).

L'état actuel du réseau permet l'accès aux ressources du SCD que sont les revues électroniques, les CD/DVD-ROM. Les travaux menés autour du changement du SIGB ont pris du retard du fait de la nécessité de revoir le plan de financement afin de prendre en compte l'absence de participation des collectivités locales de Guadeloupe et de Guyane. Le lancement des consultations correspondant à la nouvelle architecture envisagée est prévu au premier trimestre 2005.

- **Intra net et « Tout Web »**

- Le tout Web

Seuls les développements strictement nécessaires ont été réalisés et mis en ligne au sein de l'intra net pour poursuivre cet objectif. En effet, les perspectives de capitalisation de développement de logiciels en cours de réalisation au niveau national sur les Environnements Numériques de Travail, a incité l'établissement à conforter les briques « applicatives » de base déjà présentes sur lesquelles reposera l'ENT qui sera choisi par la suite.

- Le développement du système d'information.

Pendant la période contractuelle 2002 – 2005, le système d'information de l'établissement a connu des évolutions importantes. Une « brique » applicative importante et structurante a été changée avec l'abandon du logiciel de **gestion financière et comptable** NABUCO au profit de JEFYCO. Cette migration s'est effectuée en deux ans avec une forte impulsion de l'agent comptable. Ce changement qui n'était pas initialement prévu au contrat quadriennal s'est imposé dans le cadre d'un plan de restructuration interne de l'organisation financière et comptable de l'établissement.

Les premières phases de déploiement de l'application de **gestion des ressources humaines** GESPER ont commencé au sein des principaux services concernés. Il en est de même concernant le logiciel de **paie** PAPAYE.

La « plate-forme matériel » dédiée au support de ces applications a été renforcée par l'acquisition d'un nouveau serveur. Par ailleurs, d'autres briques applicatives ont été implantées. Le logiciel BCDI a été adopté pour **l'orientation, l'information et l'insertion des étudiants** par le SCUIO-IP. La **gestion du parc Informatique** a été informatisée avec l'application PYTHEAS. La **création et la mise en ligne des emplois du temps et des réservations de salles** des composantes connaissent ses premiers déploiements avec la migration vers l'application MACH Universités. Le **suivi statistique et financier des flux de communication voix** est rendu possible par l'application AVOTUS. Un annuaire LDAP regroupant l'ensemble des étudiants de l'établissement a permis **la généralisation de l'attribution d'adresses électroniques aux étudiants**. Il sera généralisé au reste de la communauté afin de constituer l'annuaire unifié de l'établissement.

- **Le projet « Radio Campus »**

La réorganisation de « Radio Campus » est en cours, les émissions ont recommencé il y a deux mois. Son fonctionnement, assuré par l'association Campus Communication, a été longtemps compromis par la faiblesse des ressources humaines affectées, par une précarité

financière et des difficultés organisationnelles. Un groupe de travail a été constitué au sein de l'Université afin d'établir **un plan de réorganisation** qui prévoit notamment une mutation complète des outils de diffusion à travers l'informatisation complète de la régie de diffusion, et la diffusion de flux audio à travers l'Intra net et l'Internet à destination notamment des campus de Guadeloupe et de Guyane. La régie a dorénavant déjà été remplacée et l'émission sur Internet est prévue fin 2005. Sur le plan matériel, des partenariats publics et privés ont aidé à réhabiliter les locaux qui n'étaient plus adaptés. Le développement de Radio Campus comme radio de l'UAG, n'a pas encore abouti.

- **Développement des usages à travers l'ouverture de nouveaux lieux de pratique des TIC.**

De nouveaux lieux de pratique des TIC ont été proposés aux usagers. Il est possible de les répartir dans les deux catégories que sont les lieux de **pratique collective** et ceux associés à la **pratique individuelle**.

En ce qui concerne la pratique collective :

- Deux amphithéâtres et deux salles de cours ont été respectivement transformés en visio-amphithéâtre et visio-salles pour la réalisation intensive de cours présentiel multisites,
- Trois nouveaux laboratoires de langues multimédia ont été créés,
- Sept nouvelles salles informatiques pédagogiques ont complété le potentiel existant,

La pratique individuelle a été encouragée par :

- l'ouverture en accès libre de 8 salles informatiques encadrées par des tuteurs TIC,
- la connexion à RENATER de trois salles en libre accès localisées dans les résidences universitaires,
- la mise à disposition de terminaux ou de micro-ordinateurs en accès libre au sein des SCUIO-IP,
- la pose de bornes d'accès à l'intra net et à l'Internet dans certains couloirs,
- Le déploiement de 12 bornes wifi pour l'accès au réseau des micro-ordinateurs portables individuels.

- **Le dialogue entre les CRI**

Le pilotage des TIC au sein de l'établissement s'est articulé autour de la commission informatique et des Conseils de gestion des CRI.

La commission informatique a été réunie à 5 reprises. Un large panel de sujets y a été abordé parmi lesquels : les échanges avec le ministère autour du contrat quadriennal, les relations de l'Université avec RENATER, le site WEB de l'établissement, le suivi de la mobilisation des fonds régionaux et européen autour des projets de l'établissement dans les pôles, sa représentation au sein des groupes nationaux (logiciel, RSSI, ...), l'examen des demandes de financement des projets prévus dans le cadre du volet TIC du contrat, le changement d'application de gestion financière et de nombreux autres.

Outre les procès verbaux, un tableau de suivi de la concrétisation des orientations qui y ont été définies et sera rendu public sur le réseau intra net de l'université.

L'analyse des éléments présentés par ce tableau montre que dans l'ensemble, les décisions qui sont prises sont suivies d'effets. Il montre cependant que l'application des décisions concernant l'ensemble de l'établissement est fortement conditionnée par l'environnement de

chaque pôle (collectivités locales, services de l'Etat, ressources humaines disponibles, implication des composantes, ...).

Il faut noter par ailleurs qu'au fur et à mesure de ces travaux, sa composition s'est élargie par l'invitation systématique du chargé de mission à l'EOAD, du responsable du centre de calcul et de services communs tels que le SCD et le SCUIO-IP.

Les conseils de Gestion des CRI se sont réunis régulièrement autour de problématiques internes à ces structures. Ils ont aussi permis de définir les priorités des projets soumis par les composantes, avant leur examen par la commission informatique. En Martinique, la commission informatique du CUR a permis d'approfondir la recherche de synergies locales dans ces projets entre composantes, une information plus fréquente sur l'état d'avancement des projets.

3.3 La politique documentaire

Les objectifs de la politique documentaire visent le développement des ressources documentaires, la gestion de la multiplicité des sites à travers l'informatisation, l'amélioration de l'accueil et de la formation des utilisateurs.

- 3.3.1 Organisation et développement des ressources documentaires

Le développement des ressources documentaire s'est opéré progressivement pendant la durée du contrat sur la base de 10 000 ouvrages par an (soit une moyenne de D'un ouvrage par étudiant par an). La forte croissance des périodiques électroniques a permis d'atteindre un portefeuille de 2200 titres soit 10 fois plus qu'en 2000. Début 2004, le service Ejournal créé par le SCD de Nancy a été adapté par le SCD UAG et mis à disposition des usagers qui via une interface Internet accèdent à tous les abonnements du SCD soient :

- plus de 2300 revues en ligne,
- une cinquantaine de bases de données bibliographiques et textuelles
- les références des 1934 périodiques sur support papier (abonnement actifs) des bibliothèques du Service Commun de la Documentation (SCD).

Par ce biais, le SCD a franchi la 1^{ère} étape du développement des services à distance qu'elle projette de réaliser à terme. 2 objectifs n'ont toutefois pas été atteints :

L'intégration des collections des groupes de recherche et la coopération documentaire amorcée par la carte documentaire du précédent contrat se sont arrêtées au départ des personnels qui en avaient la charge.

- 3.3.2 L'informatisation et la modernisation au service de l'UAG multisites

- L'informatisation du SCD

Le changement du SIGB n'a pu être étalé sur les 4 années de contrat comme prévu pour des raisons financières. En 2005, le cahier des charges a été repris sur de nouvelles bases, les modifications introduites permettraient une diminution substantielle des coûts. Il faudra néanmoins attendre le passage au 2 Mg bit sur le pôle Guyane pour réaliser cet investissement et tirer les profits escomptés.

L'informatisation des bibliothèques universitaire s'est, elle, concrétisée sur les pôles de Guadeloupe et Martinique. En Guyane, des obstacles d'ordre juridique freinent la mise en œuvre du procédé. Parallèlement, le SCD est entré dans le SUDOC en 2003. Cette montée en charge s'est accompagnée d'un accroissement du parc informatique, tant pour les services internes que pour le public (respectivement + 7% et + 14% entre 2002 et 2003).

En fin de contrat, 50 postes informatiques seront installés en libre accès dans les salles de lecture, grâce au DOCUP Martinique et du fait des changements significatifs de matériels nécessités par le changement programmé du SI GB.

- ***La modernisation des procédures au SCD***

Les domaines d'activité qui ont fait l'objet de procédures de modernisation ont concerné, la sécurité des biens et des personnes. Il s'agit des exercices d'évacuation, des aménagements des espaces de travail, de la sécurisation des équipements informatique, de l'amélioration des procédures d'enregistrement des thèses etc....

Toutes ses mesures ont donné lieu à des concertations régulières permettant de recueillir ainsi l'adhésion de tous les acteurs.

- ***3.3.3 L'accueil et la formation des utilisateurs***

L'accueil des usagers s'effectue sur la base de 60 heures, grâce à au renforcement des effectifs par l'emploi de 4 CEC en Guadeloupe, 4 CIA en Martinique et 3 CIA en Guyane pour un coût annuel de 33.111,66€.

La Formation des usagers a concerné :

- 2.120 étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle en 2002
- 2.036 étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle en 2003
- 2.882 étudiants de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle en 2004

L'objectif qui était d'offrir à tous les étudiants de Licence une formation à l'outil bibliothèque de 21 heures sur 3 ans n'a toutefois pas été atteint, faute d'appui suffisant au niveau des composantes. Ces résultats mitigés, voire négatifs, conduisent à repenser certains objectifs dans le cadre du prochain contrat.

3.4 La politique Patrimoniale

Les objectifs du contrat en matière de politique patrimoniale ont été diversement réalisés sur les différents campus.

En Guyane

Le programme de réhabilitation du campus de Saint-Denis (Cayenne) et de rénovation partielle du campus de Bois Chaudat (Kourou), engagé à la fin de l'année 2002, devrait s'achever à la fin de l'année 2005. Tous les travaux programmés (*cf. tableau de financement annexe N° 5*), seront réalisés comme prévu dans le but de poursuivre les enseignements dans de bonnes conditions en attendant la construction du nouveau campus sur le site de Troubiran.

Pour ce dernier, il faut souligner que la phase d'études pour la construction des bâtiments est avancée. Les travaux de construction des locaux de l'IUFM sont actuellement en cours. En ce qui concerne les locaux destinées à accueillir l'Université (bâtiments enseignements et recherche), la livraison de la 1^{ère} tranche est fixée à fin 2006.

En Guadeloupe

Pour les constructions nouvelles :

Sur le campus de Fouillole, quatre projets : Recherche sciences, NTICE et passage au gigabit, Enseignement sciences, Requalification Entrée avec bâtiment accueil, sont en phase APD. Trois de ces projets ont pu être programmés dans le CPER 2000-2006. Les financements sont en place et le passage à la phase travaux est fixé au dernier trimestre 2005. La fin des ces trois chantiers est prévue pour le second semestre 2008. Par contre, suite aux insuffisances d'autorisation de programme la phase travaux de la construction du nouveau bâtiment enseignement n'est jusqu'à ce jour, pas encore programmée.

Sur le campus de Saint-claude, le Camp Jacob, les enseignements de Lettres et Sciences Humaines ont été ouverts en formation initiale dans des bâtiments réhabilités sous maîtrise d'ouvrage Région. Ils rejoignent ainsi les enseignements de l'IUT pour un effectif total

d'étudiant proche de 300. La réhabilitation de l'autre partie de ce patrimoine datant du 18^{ième} siècle est en cours. Les études de programmation ont été lancées. Elles ont été validées et seront effectives au cours du prochain contrat.

Compte tenu des retards pris dans l'acquisition du terrain au Lamentin destiné à accueillir l'UFR STAPS, (acquisition définitive en fin d'année 2002), des bâtiments provisoires ont été construits sur le campus de Fouillole (suite à grève dure menée en 2003) pour permettre à l'UFR STAPS d'attendre dans de meilleures conditions. Aujourd'hui cette UFR ne souhaite plus quitter le campus Pointois. Leur position remet donc en question la construction d'un campus dans le nord Basse-terre au Lamentin ainsi que les engagements de l'établissement dans ce contrat de plan. Au vu de cette situation, le Conseil Universitaire Régional (CUR) de la Guadeloupe a relancé une réflexion sur la nouvelle stratégie de développement de l'université afin de prendre en compte les différentes questions relatives à l'environnement et aux potentialités des sites de Fouillole, Saint-claude et Lamentin. Cette étude tiendra compte de la nouvelle réforme LMD, du coût de fonctionnement, des possibilités de développement des services de vie étudiante, sur chacun des sites.

Les réhabilitations lourdes

Le chantier global de réhabilitation des bâtiments « Enseignement » et « Droit et Sciences Economiques » est interrompu. Plusieurs différents d'ordre technique ont opposé deux des entreprises sur les lots réhabilitation des façades et peinture pour l'Enseignement. Une procédure d'expertise a été commanditée par l'UAG pour lever les incertitudes. Les rendus des experts conduisent à une résiliation de marché. La fin de la réhabilitation de ces bâtiments est à programmer dans le nouveau contrat quadriennal.

La réhabilitation lourde de l'ancien bâtiment d'enseignement continue pour les locaux d'enseignement. La réhabilitation de son amphithéâtre, « ampli St-Ruff » est programmée au CPER 2000-2006. La maîtrise d'œuvre a été choisie et les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2005, début de l'année 2006.

Les réhabilitations légères

La réhabilitation légère du bâtiment Recherche est achevée.

La mise en valeur du parc des espaces verts

Initialement, elle a été programmée dans le schéma directeur du Campus de Fouillole et demandée dans le concours de maîtrise d'œuvre « Entrée et requalification des espaces ». Les nombreux retards pris sur les constructions n'ont pas permis d'effectuer des travaux qui auraient conduit à cette mise en valeur. Cette opération est actuellement financée dans sa phase études devra être financée pour la phase travaux dans le nouveau contrat.

Toutefois, l'entretien des espaces verts est réalisé sur chaque pôle selon des conditions différentes et qu'il est utile de rappeler :

En Guadeloupe, c'est l'association d'insertion Parcs et Jardins qui assure la prestation. En Martinique, c'est la ville de Schoelcher qui prend en charge ce service. En Guyane, l'entretien des espaces verts incombe au CUR.

La mutualisation avec le CUR et le Renforcement des services techniques

Sur le campus de Fouillole, suite au nombreux dysfonctionnements constatés, à l'absence de maintenance et de suivi, aux vols et aux déprédations multiples, il a semblé judicieux de mutualiser les personnels recrutés au CUR avec ceux des services techniques. A leur tête un technicien chargé de la maintenance et de la logistique a pu être recruté par un redéploiement de profil. Cette concentration des moyens, accompagnée d'un effort financier, a permis de remettre à disposition des usagers un campus maintenu et suivi. Il faut noter que pendant deux

années, les services techniques de l'établissement sont restés sans direction. Cette absence a pénalisé le suivi et le pilotage de l'ensemble des opérations liées au patrimoine. Au cours du dernier trimestre 2004, un nouveau directeur a été recruté.

En Martinique

Certaines constructions ont vu le jour, il s'agit des locaux abritant le DEUG MIAS et la halle des sports dédiée au SUAPS. Les bâtiments devant accueillir le DEUG SV et le département HSE sont en cours de construction.

Toutefois, dans le cadre du CPER les autres travaux envisagés au regard des objectifs du Contrat quadriennal accusent un retard : seuls 35,7 % du montant global inscrit au DOCUP ont fait l'objet d'autorisations de programmes. Face à cette situation, l'Université met tout en œuvre auprès des autorités rectorales et régionales pour tenter de juguler ce retard d'ici la fin 2005. Le tableau suivant récapitule l'avancement des réalisations.

CPER 2000 – 2006 Martinique		
Opérations	Situation à ce jour	Prochaine étape
DEUG MIAS – IUT GLT et HALLE DES SPORTS	Livré depuis fin 2003	
DEUG SV – IUT HSE	Chantier de travaux en cours depuis mai 2005 Avancée : Terrassement Couverture quasi-totale en AP (6 163 062 sur 6 860 205) <i>N.B. Un gel des crédits a obligé l'ajournement du début de ce</i>	Livraison pour septembre 2006 (rentrée universitaire)

		<i>chantier d'un an.</i>	
HEBERGEMENT ETUDIANTS (Priorité nationale)		Phase conception achevée (DCE validé) Attente des fonds de la Région	Lancement des travaux en mars 2006
POLE SANTE SECOND CAMPUS		Programme commencé	Lancement du concours d'Architecture cette année 2005
EXTENSION RESTAURANT		Programme achevé	Lancement du concours d'Architecture cette année 2005
BIBLIOTHEQUE	TRANCHE FERME	Phase conception achevée (DCE validée) Attente des fonds de la Région	Lancement des travaux en attente de financement
	TRANCHE CONDITIONNELLE	Phase conception achevée (DCE validée)	Lancement des travaux en attente de financement
REHABILITATION DES INFRA STRUCTURES DU CAMPUS DE SCHOELCHER	1ERE TRANCHE (1,5M€)	Délégation de la Maîtrise d'ouvrage à l'U.A.G. Réhabilitation des réseaux enterrés achevée (416 000 euros environ) Phase conception en cours pour la réhabilitation des voiries et les aménagements paysagers de l'intérieur du Campus et la redéfinition de l'entrée. (PRO validé) Couverture AP ETAT et FEDER : totale Attente du versement des CP FEDER (555 000 euros)	Lancement de l'Appel d'offre prévu pour la mi- juin 2005 Lancement des travaux prévu en août 2005 pour la tranche ferme. Affermissement de la tranche conditionnelle dès le versement des crédits
	2EME TRANCHE (1,5M€)	Pas d'AP	Travaux à envisager sur le CPER actuel
MAISON DE LA CARAIBE		Phase conception achevée (DCE validé) Attente des fonds de la Région	Mise à jour de la phase conception pour permettre un lancement des travaux dès l'arrivé des financements
BATIMENT DROIT ET SC. ECO.		2 ^{ème} Phase de la consultation pour le choix du programmiste	Choix de l'esquisse

L'université a entamé une démarche d'informatisation de son patrimoine immobilier tant sur la programmation pluriannuelle des travaux de grosses maintenances que sur que la gestion des surfaces. Ces outils seront opérationnels à court terme et déboucheront respectivement sur une politique de maintenance préventive et de rationalisation des taux d'occupation de nos locaux.

Par ailleurs le plan de mise en sécurité des locaux a donné lieu à d'importants travaux de remise aux normes qui doivent s'achever à la fin du 1^{er} semestre 2006.

4/ L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne

4.1 soutenir la réussite des étudiants

Au moment de la rédaction de ce bilan, on ne peut pas inclure les éléments (en terme de résultats) de l'année 2004-2005. Ce bilan ne peut concerner de manière effective que les deux années universitaires 2002-2003 et 2003-2004.

Pour les lignes du contrat relatives à « soutenir à la réussite » (financée à hauteur de 150000€ par an), une procédure d'appels à projets à été mise en œuvre. Les composantes porteuses de projets sont financées après sélection des projets en fonction de leur adéquation à l'objet. L'appel à projet sur ce thème privilégiait les actions des équipes pédagogiques autour des directeurs d'études, les enseignements de méthodologie et de soutien, les autres initiatives innovantes, comme par exemple : améliorer la liaison secondaire – supérieure et l'évaluation des enseignements (voir paragraphe 2.1)

- *Renforcement des tutorats :*
 - *d'accueil et de service*

Le bilan de cette action est positif. Les tuteurs ont assuré l'accueil des nouveaux étudiants aux chaînes d'inscription, lors des journées banalisées des services communs et du CROUS sur le pôle Guadeloupe, des matinées de préentrées des composantes en Martinique ainsi qu'en Guyane et à l'occasion des salons des lycéens.

Au SCUIO et au CROUS et au Bureau des Relations Internationales, ils tiennent des permanences pour l'accueil des étudiants étrangers. En 2002 – 2003 comme en 2003 – 2004, 1600 heures de tutorat d'accueil ont été réalisées à concurrence de 600 heures en Martinique ainsi qu'en Guadeloupe et 400 heures en Guyane.

- *pédagogique (Cf. Annexes 6)*

Sur le plan pédagogique des actions de soutien ont été réalisées dans toutes les composantes avec des fortunes diverses. Par exemple, la poursuite du tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique sur l'usage des NTIC pour les étudiants en première année d'étude en SEN, s'est concrétisé par l'équipement de 2 salles informatiques, le recrutement de 10 tuteurs NTIC . La mise en place des révisions inter-sessions en 1^{er} cycle a été généralisée dans tous les départements.

En Economie et Gestion, la mise en place de tuteurs multimédia auprès des étudiants de 1^{ère} année dans le cadre d'un projet avec le CRIG Guadeloupe, est en lien direct avec le taux de succès constaté. De 29,59% en 2002-2003, il est passé à 32,32% en 2003-2004 pour la session de juin. Pour la session de septembre les taux sont passés de 31,91% en 2002-2003 à 43,75% en 2003-2004. Les enseignements de mise à niveau en Mathématique apportés aux étudiants de première année à l'IUT de Kourou n' a pas produit l'effet escompté en terme de réussite aux examens. Le pourcentage est passé de 66% en 2002-2003 à 56% en 2003-2004 pour un effectif constant de 23 étudiants. Le tableau suivant retrace les actions soutenues dans le cadre du contrat quadriennal au titre de l'aide à la réussite :

Composante	Projets	02-03	03-04	04-05	TOTAL
Droit et Eco 972	- Evaluation des enseignements - Enseignements de soutien	1000	10800	23190	34990
IUT	-Enseignements de mise à niveau -Information des lycéens	2928	6443	5640	15011
IES Guyane	- Enseignements de soutien - Sorties pédagogiques	6000	8400	25800	40200
SEN	- Développement des TIC - Révision inter-sessions - Enseignements de soutien	24578	35000	38570	98148
SJE 971	- Méthodologie et soutien -Pédagogie innovante(dir. études)	28496	23656	22585	74737
LSH 972 / 971	-Intervention de professionnels -Pédagogie innovante (St Claude)	000	000	30240	30240

Ecole Doctorale	-Enseignements transversaux de culture générale	8573	8890	7800	25263
STAPS	-Tutorat - Insertion professionnelle	000	24402	31500	55902
Médecine	- Evaluation de l'organisation pédagogique du PCEM1/ 2 sites	000	000	6800	6800
SCUIO-IP	-Organisation et gestion du Tutorat	46000	46300	50000	142300
Total		117575	163891	242125	523591

Un autre axe de soutien intitulé « Rénovation des formations appui à la professionnalisation » visait à conforter le bon fonctionnement pédagogique des formations professionnalisées. Ces mesures ont permis entre autre d'aider à la mise en route des licences professionnelles.

Composante	Formation	02-03	03-04	04-05	Total
Droit et Eco 972	- Dess Gestion et évaluation des Coll.Locales / Stage des étudiants - LP management de la qualité (ouverture)	4500	13699	000	18199
IES Guyane	- DEUST / DEUG STPI / LP Génie civil / LP réseaux / Filière EEA / LP environnement	12640	26100	14000	52740
Sciences	- DESS DAG (Stages) / Visites entreprises / LP Info / LP I2E	11488	17490	5800	34778
SJE 971	- DESS Develop / DESS droit Processuel / DESS Droit des Affaires / DESS Commerce	16025	18850	16015	50890
LSH 972 / 971	LP Protection du Patrimoine (Ouverture) / LP Communication	10500	5900	3900	20300
STAPS	- Préparation de brevets professionnels.	0000	5336	13500	18836
Total		55153	87375	53215	195743

4.2 Garantir de bonnes conditions d'accueil

Sur le plan de l'hébergement, l'université a engagé et réussi sa stratégie visant à améliorer les conditions d'accueil des étudiants. La signature le 15 mars 2005 d'une nouvelle convention entre le CROUS et l'UAG en présence du directeur du CNOUS en témoigne.

Plus exigeante sur la qualité du service à rendre à l'utilisateur, la convention pour l'accueil des étudiants intègre les champs d'action prévus au contrat. Les effets seront mesurés pendant la période du prochain contrat.

Sur le plan des transports, il faut rappeler l'effort qui avait été entrepris en Guadeloupe.

Pour faciliter l'acheminement des étudiants vers le campus de Fouillole, un service public régulier de transport a été mis en place à titre expérimental à la rentrée 2003/2004 par le Conseil universitaire Régional de Guadeloupe avec la collaboration du Conseil Général de Guadeloupe. Les quatre circuits proposés desservaient Le Moule, Saint François, Sainte Rose et Capesterre. Ce dispositif nouveau répondait à un besoin exprimé préalablement par les étudiants sur la base des réponses aux questionnaires d'enquête qui leur avaient été soumis lors des inscriptions universitaires. Pour autant, au cours de l'année, il a été constaté que seule une vingtaine d'entre eux a emprunté les circuits proposés et ce, pour des raisons diverses (coût 85€ par trimestre, dispositions déjà prises, horaires peu flexibles, doublons des municipalités). Le dispositif n'a par conséquent pas été reconduit à la rentrée 2004/2005.

4.3 Favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté universitaire

- Le développement de la citoyenneté sur les campus.

A travers l'intensification des actions initiées par les associations d'étudiants sur les différents campus, l'université s'est impliquée par les encouragements qu'elle a manifesté sous une forme ou une autre à chaque manifestation.

Il faut citer entre autres l'organisation aux cotés des associations sur les campus de Fouillole et Schoelcher des actions de prévention au titre de la sécurité routière. Le projet « Gwada School » destiné à informer les étudiants sous la forme de spots télévisés sur les bonnes pratiques à la veille des examens, pour lequel les personnels de l'université se sont mis à disposition des étudiants réalisateurs de projet. Les actions du vice-président Etudiant qui ont été encouragées sur les différents campus ainsi que sa participation à quelques rencontres sur le plan national. Le « conseil des élus étudiants » qui s'est réuni en amont des conseils de l'établissement sous la responsabilité du VP étudiant et du VP CEVU pour créer une logique d'établissement portée par les élus étudiants lors des débats des conseils. La création aujourd'hui d'un site Web dédiés aux élus dont l'ambition est d'informer et de former sur les thématiques qui relèvent de leurs rôles d'élus.

- Le renforcement des activités culturelles et sportives

C'est le Service Universitaire pour les Activités Physiques et Sportives (SUAPS) qui joue le rôle de moteur et de fédérateur pour les activités sportives. Ce service commun évoluera pour devenir à terme un Service Universitaire Pour les Activités Physiques, Sportives et Culturelles (SUAPSC).

Chaque année du contrat, les manifestations inter pôles ont été reconduites (Raids, tournoi de football, représentations théâtrales), leur rayonnement est porté au delà des frontières de l'UAG, citons par exemple la dernière représentation du groupe de théâtre « les bouches cousues » aux rencontres internationales du théâtre universitaire à Besançon en mars 2004, ou encore la participation des étudiants au festival de danse en Corse.

Le développement des autres activités culturelles, se concrétisent à travers les conventions signées avec les DRAC de Guadeloupe et Guyane. Pour la Martinique, la convention sera signée avant la fin de ce contrat quadriennal.

Sur le plan International, l'UAG a atteint les objectifs prévus au contrat :

En 2002, du 19 au 23 juin, l'organisation des premiers championnats de « beach volley » a réuni en Guadeloupe 21 pays et 258 participants.

Le coût total de la manifestation qui s'est élevé à 336912,33€ a été financé par :

- Les collectivités territoriales et la ville du Moule à hauteur de 114336.76€
- Les sponsors pour 100616.35€
- Les subventions de la Fédération Française de Sport Universitaire, le Ministère de la Jeunesse et Sport, le Ministère des DOM-TOM et l'université pour un total de 68602.06€
- Les participants à concurrence de 53357,16€

4.4 Créer un centre de santé sur chaque pôle

Cet objectif ne s'est concrétisé que très partiellement. Un travail très difficile d'analyse fine des besoins est nécessaire au niveau de chaque pôle, en partenariat avec les collectivités et les organismes de sécurité sociale, pour réussir les transformations envisagées. Cette analyse n'a pas encore commencé. Toutefois, l'emploi d'une infirmière sur chaque pôle, l'aménagement des locaux du SUMPPS sont deux mesures satisfaites. Un projet de convention avec le centre de soin de Sainte Thérèse pour la prise en charge des étudiants du pôle Guadeloupe en 2005 est à l'étude.

Ces actions témoignent de la volonté de poursuivre cet objectif ambitieux.

5/ Conforter la Politique de Recherche

Se reporter au bilan du volet recherche établi par le Vice Président du Conseil Scientifique

6/ Devenir une université au label international reconnu

Le contrat Quadriennal 2002-2005, est le premier contrat qui entend inscrire l'axe international, comme axe de développement pour l'UAG. L'objectif retenu au contrat pour la période, est de faire de l'UAG, une université au label international reconnu. Plusieurs actions ont été menées à bien entre 2002 et le premier semestre 2005, pour la plupart contenues dans les bilans d'activités 2002, 2003 et 2004.

6.1 Renforcement de la mobilité des étudiants et des personnels

Le nombre d'étudiants étrangers (internationaux) régulièrement inscrits à l'UAG est passé de 466 en 2002-2003, à 564 en 2004-2005. Pour les trois premières années du contrat, la progression a été de 21 %. Durant la même période, les étudiants internationaux venus dans le cadre de conventions d'échanges ont été multipliés par 5, passant de 25 à 125. S'agissant du nombre d'étudiants de l'UAG partis en mobilité (+ 40% entre 2002-2003 et 2003-2004), il a aussi progressé, de même que celui des bénéficiaires de bourses de mobilité.

La délocalisation de formations et la pratique de la double diplomation ont permis de faire croître le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'établissement. Ils étaient 13 en cursus maîtrise-DEA / master, en 1997-1998. On en comptait 105, en 2003-2004. Quant au nombre de diplômes délivrés à des étudiants étrangers, il est passé de 5 à 39, entre 1997-1998 et 2003-2004.

Des campagnes d'information sur la mobilité, dans le cadre des programmes de l'Union européenne ou autres sont systématiquement organisées auprès des étudiants sur les campus. Elles sont facilitées par la sensibilisation des composantes à la nécessité de l'internationalisation, dans le cadre de séminaires organisés par le BRI, en relation avec le SCUIO. Six séminaires ont été ainsi réalisés sur les différents campus, entre 2002 et le premier semestre 2005.

La mobilité des enseignants-chercheurs de l'établissement s'est accrue au cours des dernières années. Dans le cadre du programme SOCRATES/ERASMUS, il faut comptabiliser : 2 enseignants en 2002-2003 et 2003-2004, et 9 enseignants en 2004-2005.

Dans le cadre des échanges de l'AUF, en 2002 – 2003 et 2003 – 2004, 6 enseignants de l'UAG ont été reçus en Haïti, (3 chaque année) et en 2004-2005, 7 enseignants ont pris part à ce programme d'échange. Les départs en vue de séjours supérieurs à deux semaines sont passés d'une quarantaine au début des années 2000, à 52 en 2003-2004. Les séjours d'universitaires étrangers supérieurs à deux semaines ont progressé durant la même période d'une quinzaine à 32. Les missions d'enseignement ou de recherche diverses, liées à la coopération entre établissements contribuent à renforcer cette mobilité. Le dispositif des professeurs ou maîtres de conférences invités, mieux compris, est de plus en plus utilisé par l'université.

Les relations avec la direction du programme Socrates/Erasmus, sur le plan financier notamment, ont été améliorées, faisant ainsi oublier le semestre de paralysie enregistré en 2001. La maîtrise des nouvelles procédures, la présence aux journées annuelles Socrates facilitent la participation de l'université aux différentes mobilités européennes. Un effort est réalisé par l'établissement pour permettre, à chaque fois, la participation d'un à deux membres de l'équipe des Relations Internationales à ces journées.

En dehors de la formation à distance du personnel de bibliothèques ou centres de documentation du programme Caribaledist, la participation des personnels non enseignants à la mobilité reste limitée.

6.2 Renforcement ou création des réseaux d'universités et aller vers la mise en œuvre de consortiums

Depuis 2002, l'UAG a renforcé sa coopération avec un grand nombre d'universités. En participant aux séminaires organisés par la Conférence des présidents d'universités (CPU), le Club des organismes de recherche associés (CLORA-Union Européenne) ou l'Agence de mutualisation de l'université (AMUE), l'UAG a tiré parti de la réflexion aussi bien sur la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur que sur l'internationalisation des masters. Dans ce dernier domaine, elle a pu bénéficier des travaux de l'Association européenne des universités.

Des conventions de coopération bilatérales ont été passées ou étendues à de nouveaux établissements partenaires, que ce soit en Europe ou dans les Amériques. Celles qui sont effectivement honorées sont passées d'une dizaine à une vingtaine entre les années 1997-1998 et 2003-2004. L'institut supérieur d'Etudes francophones (ISEF-UAG) est en relation permanente avec les ambassades de France et les Alliances françaises de la Caraïbe et des Amériques pour répondre aux besoins de formation en français langue étrangère des universités partenaires. La coopération avec les services culturels des ambassades de France s'est consolidée tout au long du contrat, notamment en Haïti, en République Dominicaine, à Cuba, au Brésil, Trinidad et Tobago, ou dans les pays de l'OECS, dont Sainte-Lucie.

Dans la Caraïbe et les Amériques, l'UAG a conforté sa présence, soit en renforçant des réseaux existants comme l'Association des universités et centres de recherches de la Caraïbe (UNICA) ou la Conférence des recteurs et des présidents d'université de la Caraïbe (CORPUCA), membres de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), soit en contribuant à créer de nouveaux comme le Consortium universitaire franco-caraïbéen (CUFRAC), ou en rejoignant de grands consortiums comme l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), dont le siège est au Québec, ou l'International Student Exchange Programs (ISEP) basé aux Etats-Unis. Elle assure actuellement les vice-présidences de l'UNICA et de la CORPUCA. Des échanges de haut niveau sont organisés avec l'AUF et l'OUI. La présence d'universitaires de l'UAG au conseil scientifique de l'agence ou dans la commission régionale caraïbe d'experts de l'AUF a augmenté le rythme d'échanges entre les deux institutions depuis 2002. Les relations avec les universités membres de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUC) ont été améliorées. Quant aux démarches entreprises pour adhérer à l'Association des universités d'Amazonie, elles progressent, une convention liant déjà l'Université fédérale de Para (Belém) à l'UAG.

La coopération avec les universités d'Haïti, de République Dominicaine, de Cuba ou du Brésil, pour monter des licences ou « masters » conjoints en français langue étrangère (FLE), la délocalisation du DESS Commerce international de l'UAG en République Dominicaine sont autant d'opérations positives. En fonction des moyens débloqués par le Fonds de solidarité prioritaire du Ministère des Affaires étrangères, selon les années, les demandes de partenariats faites à l'UAG sont variables. Si durant l'actuel contrat, elles ont eu tendance à diminuer pour les pays de l'OECS, elles sont restées élevées pour Haïti.

Par contre, la mise en place du réseau des universités des régions ultra périphériques de l'Europe (UNIRUP) progresse lentement.

L'UAG a ouvert, avec l'Université fédérale de Para (Brésil), un cadre de formation conjoint en didactique de français langue étrangère (FLE). Ce programme est organisé par la Faculté de Lettres et Arts de l'UFPA et l'Institut Supérieur d'Etudes Francophones (ISEF - UAG). Il constitue ce que Patrick Dalhet, l'un des responsables de la formation présente comme un « référentiel co-opératif au sens où il fournit des critères et des instruments qui, en intégrant les points de vue disciplinaires brésiliens et français et en mutualisant leurs ressources universitaires, permettent de construire et de réaliser, à partir d'une plate-forme commune, à temps constants et aux moindres coûts, des programmes de formation supérieure de 2^{ème} et 3^{ème} cycles en didactique des langues et du FLE, en mesure d'évoluer au rythme des dynamiques régionales. La règle de ce référentiel est de ne pas modifier les curriculums existants mais d'harmoniser leurs convergences : les modalités et contenus « curriculaires » propres des diplômes français de *DEA* ou *maîtrise FLE* de l'UAG et de leurs correspondants brésiliens de *Mestrado* et *Especialização* sont coordonnés dans un parcours de formation unique, sans que la maquette et les normes, relatives aux contenus, aux horaires, ou à l'évaluation, de chacun des diplômes soient modifiées.

Outre le rapprochement inter universitaire qu'il construit, l'avantage de ce principe d'harmonisation de l'existant est dans les économies qu'il autorise : économie cognitive d'abord, pour les étudiants brésiliens qui trouvent les contenus des diplômes français « contextualisés » dans des modèles organisationnels et des lieux d'études qui leur sont familiers ; économie stratégique ensuite, puisque les étudiants peuvent se voir délivrer deux diplômes de nationalités différentes à l'issue d'un temps de formation unique ; économie financière enfin, le surcoût occasionné par la délocalisation dans le Nord-Brésil des formations FLE de l'UAG / ISEF étant somme toute réduit (pas plus de 4 missions d'une semaine en moyenne, dispense des frais d'inscription à l'UAG des étudiants brésiliens), compte tenu du gain substantiel que constitue la possibilité d'obtention d'une double certification nationale.

La validité de chaque formation bivalente est garantie par un protocole d'accord signé en 1995 entre l'UFPA et l'UAG et actualisé en 2003 pour gérer la diversification des opérations mises en œuvre dans le champ de la didactique du FLE. Ce référentiel commun de formation apparaît en effet productif. Il a déjà conduit à la réalisation de trois cursus mixtes : un premier, en 1999-2000, de niveau *Maîtrise FLE / Especialização* à l'UFPA de Belém (13 inscrits) ; un second, en 2003-2004, de niveau *DEA / Mestrado*, toujours à l'UFPA de Belém (23 inscrits) ; un troisième, actuellement en cours et dont les enseignements se concluront le mois prochain, de *Maîtrise FLE / Especialização*, au Centre de Formation des Ressources Humaines (CEFORS) de l'état de l'Amapá à Macapá (30 inscrits). Ce sont près de 70 inscriptions au total, dans leur grande majorité celles d'enseignants brésiliens de français en activité, que les formations conjointes de l'UFPA et de l'UAG ont donc déjà accueillies. Ce chiffre, en augmentation régulière, témoigne en lui-même de l'intérêt individuel et collectif de ces formations co-opératives.

De fait, si l'objectif de ces formations est technique (intervenir en vue d'une meilleure qualification des enseignants de langues et de français), il ne s'agit pas d'une finalité en soi. En travaillant à la valorisation du plurilinguisme et des mobilités régionales, elles impliquent beaucoup plus qu'elles-mêmes : une reconnaissance et une gestion de cet espace qui le rendent plus présent à tous. Manifestement d'ailleurs les modalités croisées de ces formations rétroagissent autant sur leurs publics que sur leurs partenaires, avec des impacts aussi bien intra- qu'interrégionaux.

A cet égard, relevons simplement au plan intra-régional, d'une part que l'UFPA a initialement organisé une formation de licence de lettres habilitée en français à l'Université Fédérale de l'Amapá (UFAM), qui n'en offre pas, pour rendre possible les inscriptions des professeurs de français de l'Amapá aux niveaux supérieurs de *maîtrise/especialização* et *DEA / mestrado*

visés par le programme conjoint, et d'autre part que les enseignements de *DEA / Mestrado*, donnés à Belém en 2003-2004 ont rassemblé à part égale 25 participants des deux états du Pará et de l'Amapá.

Au plan inter-régional, il ne peut y avoir de meilleur signe des synergies engagées par les formations didactiques conjointes de l'UFPA et de l'UAG, que la visite officielle, programmée pour la rentrée universitaire, du président et d'une délégation de toutes les composantes de l'UAG, à leurs homologues de l'UFPA à Belém et de l'UFAM à Macapá, en vue d'élargir la coopération à de nouveaux terrains d'entente et de rechercher sur ces terrains des concordances avec les masters respectifs .

Avec son équipe de l'ISEF, le directeur Pierre Dumont continue le travail entrepris par Stéphane Grivelet, visant à multiplier cette expérience d'internationalisation du master FLE à d'autres universités partenaires des Amériques, notamment l'Université autonome de Santo Domingo, l'Université de La Havane (Faculté des Langues étrangères), l'Université d'État d'Haïti (École normale supérieure) et bientôt les universités des Andes et de Maracaïbo, au Venezuela. Suite à deux séminaires organisés par l'UAG sur l'internationalisation des masters, en février 2004 et en mai 2005, l'expérience d'harmonisation devrait concerner de nouvelles filières, notamment la science politique, les humanités, dont les langues étrangères, le tourisme, le commerce international ou les mathématiques.

Le renforcement de la coopération en matière de gouvernance universitaire est un autre domaine où l'UAG s'implique de plus en plus, en concertation avec la CPU, l'AUF et l'OUI. Suite au séminaire organisé sur la gouvernance universitaire et le développement de la Caraïbe, en janvier 2005, au Campus de Schoelcher, en Martinique, différents objectifs ont été définis afin de consolider la gouvernance des établissements de la région. Quant à la coopération avec les universités d'Afrique de l'ouest, membres de l'AUF, elle s'est matérialisée avec l'université de Ouagadougou, dans le domaine des mathématiques. Les propositions actuelles visent à diversifier les domaines de formations concernés, à favoriser la mobilité étudiante et enseignante.

L'Université des Antilles et de la Guyane contribue à renforcer la langue française dans les systèmes éducatifs des pays émergents que sont Trinidad et Tobago, la Barbade, la Jamaïque, la République Dominicaine, l'État d'Amapa au Brésil, le Venezuela, en partenariat avec les Alliances françaises, les ambassades de France de la zone considérée et la Délégation régionale de coopération et d'action culturelle basée à Port of Spain (Trinidad et Tobago). D'autres opérations ont concerné la formation linguistique et méthodologique d'enseignants de français à tous les niveaux écoles primaires, collèges, lycées, universités surtout, ou encore la mise en place de programmes de recherche visant à décrire les situations sociolinguistiques (espaces linguistiques au sein desquels le français est en contact avec le créole et l'anglais), notamment dans les pays de la zone de solidarité prioritaire que sont les pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (Sainte-Lucie, Dominique) et Haïti. La coopération en matière d'expertise, de formation et de recherche avec les universités haïtiennes s'est affirmée, en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie.

Face à l'offensive des universités hispanophones du Mexique, de Cuba et du Venezuela dans les pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS), en matière de recrutements d'étudiants, avec une offre de 250 bourses à l'heure actuelle, l'UAG est appelée à s'ouvrir davantage sur son environnement. La mission à Sainte-Lucie du vice-président de l'université, chargé de mission aux Relations Internationales, en partenariat avec le directeur du bureau caraïbe de l'AUF et l'ambassade de France dans les pays de l'OECS, basée à Castries, du 5 au 6 mai 2005, a eu comme objectif de répondre aux besoins de coopération inter universitaire et de développement dans l'archipel antillais.

6.3 Réorganisation du service des relations internationales

L'objectif visé est de mettre en place un Service commun des relations internationales, d'ici la fin du contrat. Le Conseil d'orientation des activités internationales prévu au contrat d'établissement est désormais opérationnel. Afin d'impliquer les composantes, des séminaires d'information et de sensibilisation à l'international sont organisés à partir des pôles, avec la participation des services concernés ainsi que les enseignants les plus impliqués, dont les correspondants du BRI, l'ISEF et des étudiants d'échanges aussi bien d'universités partenaires que de l'UAG. La mise en place du dispositif de renforcement de l'enseignement à distance est une avancée intéressante. L'ISEF a enregistré de bons résultats en ce qui concerne la formation des enseignants de français langue étrangère aussi bien dans la Caraïbe qu'en Amérique du Sud (Brésil). Des propositions visant à sa restructuration administrative pour une plus grande efficacité sont à l'étude.

Un gros effort est entrepris par le BRI et l'ensemble des composantes et des services, notamment le SCUIO, en vue d'améliorer l'accueil des étudiants internationaux. Des espaces de documentation et d'information sont en cours d'aménagement sur les campus, avec la participation d'étudiants de troisième cycle, généralement linguistes. La mise en place de la nouvelle commission de validation des acquis étrangers est de nature à rationaliser l'inscription des étudiants internationaux. L'accueil des étudiants étrangers est aussi organisé en étroite collaboration avec le CROUS.

La préparation du nouveau dispositif LMD est l'occasion de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'internationalisation pour l'UAG. La gestion des « masters » conjoints nécessitera une compétence administrative renouvelée.

La mise en place de programmes de financement de la coopération régionale par l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités territoriales est de nature à favoriser la modernisation du dispositif universitaire des relations internationales. Six réunions de travail ont eu lieu au cours de ces trois dernières années avec le secrétariat général du programme INTERREG III B Espace Caraïbes ou avec les directeurs des relations internationales des Conseils Régionaux.

Conclusion

En dépit des difficultés conséquentes qui ont sérieusement entravé le démarrage du contrat 2002 –2005, il faut reconnaître la réalisation effective de nombreux objectifs. Les actions qui n'ont pu être développées le sont pour la plupart, du fait de ces retards déjà évoqués. Elles pourront donc être reconduites au cours de la période contractuelle à venir qui se déroulera sur des bases organisationnelles que l'UAG s'est appliquée à consolider au cours du contrat 2002-2005.

Rappelons, entre autre que :

- Le mode de gouvernement a été renouvelé par la mise en œuvre d'une gestion de proximité auprès des CUR et que dans le même temps l'unité de la pratique administrative a été renforcée sous l'impulsion du secrétariat général. La refondation

est en bonne voie. La parité de représentation des pôles dans les instances politiques de l'UAG est devenue réalité.

- L'offre de formation a été élargie et structurée dans un environnement facilitant la mise en œuvre du LMD pour la rentrée 2006.
- Les infrastructures se sont modernisées au moyen des TIC, jusqu'à permettre des expériences réussies en terme d'EOD.
- Les conditions matérielles d'accueil des étudiants locaux ou étrangers, continuent de s'améliorer.
- La Politique Internationale s'est dynamisée au travers de la restructuration des services qui ont la charge, par la multiplication de ses conventions de coopération, par ses expériences concluantes en terme formations conjointes voire de co-diplômation.

Ce bilan positif ne doit toutefois pas masquer la faiblesse majeure qu'il faut déplorer au cours de cette période contractuelle à savoir l'absence d'évaluation des actions entreprises.

Le dispositif d'évaluation considéré comme un des outils essentiel d'un service de qualité était un objectif fort de ce contrat, qui ne pourra pas être écarté au cours de la période contractuelle prochaine car les obligations de résultats induites par les nouvelles réglementations (LOLF, évaluation des personnels) seront applicables.

L'efficacité de la politique de déconcentration, ou encore la qualité des enseignements n'ont pas été mesurés et les outils de pilotage restent encore embryonnaires ce qui peut fragiliser la défense des axes de développement du prochain contrat.

Les réflexions qui ont conduit à préparer l'offre de formation au passage au LMD à la rentrée 2006, devraient avoir trouvé leur rythme de croisière, pour garantir une rentrée « sécurisée », or les dossiers connexes, comme la VAE, la Formation continue et l'EOD qui fourniront à l'établissement un nombre plus important d'étudiants dans l'avenir, restent insuffisamment développés.

De plus un retard conséquent s'est répandu dans la programmation d'opérations patrimoniales stratégiques principalement en Guadeloupe et en Martinique qui sont les pôles où les effectifs sont les plus importants. Bien que les causes des retards ne soient pas imputables à l'établissement, il paraît nécessaire qu'elle mette tout en œuvre pour les juguler.

Annexes

- *annexe N° 1 Lettres de mission Administration Générale et chefs de service*
- *annexes n°2 Lettres de cadrage du budget 2005*
- *annexe N°3 Extraits du bilan social de l'année 2004*
- *annexe N°4 Tableau de traitement des demandes de mobilité en 2004*
- *annexe N°5 Tableau de ventilation des crédits et dépenses de réhabilitation des campus de Guyane*
- *annexe N°6 Le Tutorat pédagogique en heures*